J. A. — ST-MAURICE. — Cinquante-huitième année, No 238. Le numéro : 20 centimes Vendredi 14 octobre 1960.

Nouvelliste VALAISAN

SERVICE DE PUBLICITÉ : PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 44 22
et toutes les agences de PUBLICITAS S.A.

TARIF DE LA PUBLICITÉ
Annonces . . . . . 14 ct. le mm.
Réclames . . . . . 40 ct. le mm
Mortuaires . . . . . 30 ct. le mm.
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclame 1re page 25 %)
Tirage contrôlé par la FRP

JOURNAL D'OPINION ET D'INFORMATION FONDÉ EN 1902
PREMIER QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLÉE DU RHONE

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
Sans *Bulletin officiel* . . .	32.—	16.50	9.—
Avec *Bulletin officiel* . . .	40.—	21.—	11.50

Etranger : Demander le tarif

REDACTION ET ABONNEMENTS :
St-Maurice Tél. (025) 3 65 61 - 62
Sion » (027) 2 31 51 - 52
Martigny » (026) 6 18 86 C c. p. II 274

Politique fédérale

Un monument centralisateur :

la nouvelle loi sur le travail

Le projet de nouvelle loi fédérale sur le travail, annoncé en... 1945, vient de voir le jour, accompagné d'un volumineux message. Les bureaux ont mis ce long délai à profit pour élaguer les 154 articles de l'avant-projet et réduire l'ensemble à 69 articles. Ils se sont efforcés de poser des règles générales, sans se perdre dans les détails. Mais c'est là, à peu près, le seul progrès réel qui ait été réalisé.

Pour le reste, c'est surtout la centralisation qui marque des points. On nous dira sans doute que bien des législations cantonales sont surannées et que les cantons n'ont rien fait. Mais pourquoi ? Le message nous le dit : « Ils se sont abstenus jusqu'ici, en attendant que la Confédération légifère en la matière ». C'est l'éternel malentendu : les velléités de légiférer sont annihilées par la perspective de lois fédérales qui priment le droit cantonal. Et goûtons à sa juste valeur cet innocent aveu : « Si la loi fédérale attendue n'était pas édictée, les cantons éprouveraient le besoin de légiférer eux-mêmes, ainsi qu'ils l'ont déjà fait dans le domaine des vacances. Il deviendrait alors beaucoup plus difficile pour la Confédération de mettre sous toit une loi générale sur le travail, et le moment propice à cet effet ne se présenterait plus peut-être durant des années ».

On voit à quelle catastrophe, de justesse, nous échappons !

Tout de même, il faudrait encore nous prouver que le fait des législations cantonales sur les vacances a été un mal...

Sur le chapitre des compétences cantonales, le message est net : « On a renoncé à conférer des attributions législatives aux cantons dans le domaine de l'hygiène et de la durée du travail et du repos. La future loi sur le travail devra instituer une réglementation complète et assurer la protection de la santé des travailleurs de manière uniforme pour tout le pays, étant donné que les dangers à combattre ne diffèrent pas d'une région à l'autre (?), mais tout au plus d'une profession à l'autre. Ainsi, il ne reste plus de place pour une législation cantonale en matière de protection du travail ».

On réserve aux cantons les prescriptions de police relatives, par exemple, au repos dominical, aux heures d'ouverture des magasins, des restaurants et des entreprises de spectacles. Les cantons auront en outre la faculté de « collaborer » à la préparation des ordonnances fédérales, c'est-à-dire qu'on leur demandera leur avis, sans forcément en tenir compte. Et, pour exercer sa haute surveillance, la Confédération fera appel aux inspections fédérales du travail, « dont le concours doit assurer une exécution uniforme ».

Quant aux associations, elles sont elles aussi dépouillées. Il y a dix ans, il avait été question d'adopter, sur la proposition commune des associations et dans les cas spécifiés par la loi, des dispositions spéciales de droit public réglant la durée du travail et du repos pour certaines catégories de travailleurs. A cette intéressante innovation, qui faisait participer les associations à la formation du droit public, on a aujourd'hui renoncé Et cela, paraît-il, d'accord avec la majorité des cantons et des associations consultés — ce qui donne évidemment des excuses à la Confédération.

Comme pour les cantons, il ne restera aux associations que le droit d'être consultées au moment de l'élaboration des ordonnances fédérales.

On a toutefois laissé les conventions collectives de travail jouer leur rôle dans toute la mesure compatible avec la loi, qui, pour la durée du travail, fixe des maximums : 46 heures par semaine dans l'industrie, 52 heures dans le bâtiment, 50 heures dans le commerce, la banque et les autres branches économiques.

En ce qui concerne le droit de recours, seules les décisions de l'Office fédéral sur l'assujettissement des entreprises industrielles pourront être attaquées devant le Tribunal fédéral. Pour tout le reste, c'est le Département fédéral de l'économie publique — juge et partie — qui sera compétent. Une fois de plus, on regrettera l'absence d'une juridiction administrative qui soit indépendante de la bureaucratie fédérale.

Bref, les caractéristiques de ce projet sont les suivantes : centralisation accrue ; recul sur le plan de l'organisation politique et sociale ; absence de toute innovation.

C. Bodinier

Miettes de philosophie

Liberté difficile

Le dernier bulletin de l'école fédérale de gymnastique et de sport publie une très intéressante étude sur « le système soviétique d'entraînement ».

On y lit : « Le moyen le plus important pour le développement de la volonté et des aptitudes physiques est l'utilisation d'exercices exigeant des efforts au-dessus de la moyenne ».

On découvre l'emploi de la « méthode d'intensité maximale, jusqu'au dernier souffle ».

Certainement la plupart des lecteurs ont-ils refermé la revue avec une moue dédaigneuse : pauvres gens, soumis à une telle dictature !

Puis, l'âme tranquille, se replongèrent dans leur fauteuil. Nous sommes une démocratie libre ; nous sommes un pays supérieurement développé !

Nous avons dépassé le problème de l'effort, nous affrontons celui des loisirs.

Gravement, de soi-disant spécialistes de tout poil se posent la question fondamentale : comment remplir les temps vides des innombrables oisifs ? comment les sortir de leur inertie, éveiller en eux certains élans ?

Avec une remarquable fécondité les organisations sportives, artistiques, religieuses, et même culturelles prolifèrent. Chacune d'elles se forge ses lettres de noblesse ; chacun prétend à une place privilégiée du simple fait qu'elle existe, même si ce n'est que dans les papiers d'un récent comité.

Devant cette abondance les oisifs se sentent devenir rois : quelque part on a besoin d'eux ; quelque part on les sollicite, leurs muscles, leur portemonnaie, leurs capacités, ou simplement leur présence.

Jusqu'au gamin de 10 ans subitement entouré d'attention, promis à un glorieux avenir parce qu'il a réussi un violent coup de poing sur un petit camarade.

Olympiens, la plupart des oisifs résistent à toutes les sollicitations ; beaucoup s'essayent à un effort, aussi longtemps qu'il présente un aspect de nouveauté.

Quelques-uns persévèrent, plus ou moins héroïquement : ce sont les mordus, les originaux que regardent les badauds :

« Vous qui nous regardez passer
Dans le soleil et sous l'orage,
Peut-être bien que vous pensez
Que nous avons bien du courage... »

Ils le pensent certainement. Parfois, dans un moment de lucidité mélancolique ou dans l'espoir de mettre un terme à l'insistance d'un dirigeant, ils murmurent : ça ne m'intéresse pas, rien ne m'intéresse.

Tournant en rond en des cercles vicieux, les innombrables comités s'angoissent à présenter sans cesse des attractions inédites, capables d'accrocher des oisifs toujours plus sollicités, plus exigeants.

Cette attitude de recherche angoissée peu à peu gagne les écoles.

La rude formation se transforme en une agréable information accessible à tous. Rejetant les méthodes barbares d'autrefois, les nouveaux maîtres proposent aux élèves épanouis une large gamme de centres d'intérêts, persuadés qu'un jour ou l'autre l'étincelle en eux jaillira.

Car l'intérêt, il faut bien se garder de le provoquer : ce serait brimer la liberté, opprimer la personnalité en l'empêchant de s'épanouir dans la ligne de ses aptitudes profondes.

Car nous sommes un peuple libre, un peuple de rois !

Nous avons dépassé l'ère de la servitude.

Mais peut-être nous reste-t-il à comprendre que la liberté ne nous est pas donnée par simple droit de naissance ; comprendre que la vraie personnalité est une création laborieuse exigeant des efforts au-dessus de la moyenne, des efforts dont la plupart des hommes ne sont capables que sous la contrainte.

Sans doute l'histoire nous offre des figures admirables de génies nés. Hélas ! bien peu conservèrent leur génie en sortant du berceau...

Presque tous les grands hommes dont s'enorgueillit l'humanité présentent un visage ruisselant, creusé par l'effort.

A. F.

Notre chronique de politique étrangère

« Caveant consules »

par Maître Marcel-W. Suès

S'il est un état qui n'est pas facile à gouverner, c'est bien l'Union Sud-Africaine ! Tant en politique intérieure qu'extérieure les problèmes s'accumulent à l'envi et l'on dirait que les nationalistes au pouvoir prennent plaisir à les compliquer. Sur ce territoire de Cocagne dont le sous-sol est d'une richesse inouïe, la ségrégation raciale s'est implantée avec une telle violence que le gouvernement est actuellement à l'index dans la plupart des chancelleries. L'Assemblée plénières de l'ONU a inscrit, une fois de plus, cette épineuse question à son ordre du jour. L'Union sera également sur la sellette lors de l'examen des territoires sous tutelle. Non seulement cette gestion ne donne pas satisfaction à l'ONU, les mêmes principes étant appliqués à une immense région sur laquelle l'Institution internationale a droit de regard, mais encore l'Union se soustrait à ses obligations contractuelles et considère ces anciennes colonies allemandes comme un bien qu'elle a annexé !

La ségrégation raciale est donc en train de brouiller l'Afrique du Sud avec le reste du monde.

Nous avons expliqué en son temps la naissance de cet Etat et la très curieuse superposition des races qui s'y est faite, au cours des siècles et des conquêtes successives. Le peuple autochtone est noir. Bien que les Anglais aient été les premiers colonisateurs, cette partie terminale de l'Afrique ayant pour leur Empire une importance navale et stratégique vitale, surtout avant le percement du canal de Suez, ils n'y furent jamais les plus nombreux. Ce sont des émigrants hollandais qui sont venus exploiter et développer les richesses du pays. Ils ont pris le nom d'Afrikanders. De l'opposition de ces colons a jailli la guerre des Boers. Si les Britanniques ont officiellement triomphé, ce sont les Afrikanders qui sont demeurés les maîtres et les administrateurs de l'Union. De 1910 à 1948, ceux-ci collaboraient loyalement avec l'Angleterre et avaient à honneur d'appartenir au Commonwealth britannique. Les généraux Botha, Hertzog étaient de fidèles sujets de Sa Majesté. Le maréchal Smuts qui conquit ce titre sur les champs de bataille de la première guerre mondiale et qui succéda durant de nombreuses années à ses collègues, à la tête du gouvernement, était pour l'union de tous ses concitoyens dans un Dominion très attaché à la Couronne britannique. Il était conscient du danger que représentait pour le pays la disparité entre Blancs et gens de couleur. En effet, en plus des Noirs, il y a, dans l'Union une importante minorité asiatique composée d'Indiens, auxquels le mahatma Gandhi s'était intéressé. C'est lui qui avait, le premier, attiré l'attention du monde civilisé sur les vexations auxquelles ces quelques centaines de milliers de malheureux étaient exposés.

Vogue la galère !

Aux élections de 1948 le parti de l'Union était battu et les nationalistes prenaient le pouvoir. Leur homme lige, le Dr Malan allait alors instituer une politique raciale dont la discrimination était en opposition flagrante avec la Charte des Droits de l'homme que l'ONU venait, après la SDN, de proclamer. Ses successeurs MM. Strijdom et Verwoerd l'ont poursuivie sans coup férir. Or elle ne peut conduire qu'à un désastre. En effet, il y a environ 12 millions de Noirs et d'Asiatiques dans les territoires contre quelque 3 ½ millions de Blancs. Ceux-ci tiennent tous les leviers de commande et prétendent ignorer les droits naturels des autres ! Plus le temps passe plus s'accentue la disproportion entre les races. Tant que les Noirs se taisaient les Blancs avaient beau jeu. Mais la vague d'émancipation qui, depuis l'Inde, a déferlé sur le monde afro-asiatique, a également atteint l'Union. Les Noirs y sont en ébullition. La libération et l'accession à l'indépendance de leurs frères continentaux les poussent à obtenir les même droits. On sait que la répression fut épouvantable, inhumaine. **« C'est une question de vie ou de mort pour les Blancs établis depuis quatre siècles dans cette région »** a déclaré M. Verwoerd. Seulement l'humanité s'est émue et singulièrement le Commonwealth qui inclut les Indes, le Pakistan, la Malaisie et le Ghana, membres acquis à l'égalité des races. Londres est intervenu et a fait pression sur Prétoria. Non seulement les nationalistes sud-africains se sont fâchés, mais encore ils sont arrivés à la conclusion que, pour n'être pas gênés dans leur attitude intransigeante, il valait mieux rompre les liens constitutionnels qui existaient entre l'Union et l'Empire. Marchant sur les traces de l'Irlandais de Valera, s'inspirant de sa volonté d'indépendance, les adeptes de la ségrégation raciale ont voulu parfaire leur œuvre et ériger leur pays en République. Les Blancs — les Blancs seulement ! — ont été appelés à se prononcer sur cette réforme constitutionnelle. Le vote a donné satisfaction aux nationalistes, mais par moins de 5 % de majorité. Au dernier moment les descendants des colons britanniques se sont cabrés. Ils n'ont pas voulu abandonner cet ultime lien que symbolisait un gouverneur-général représentant la Couronne, et d'ailleurs de nationalité sud-africaine ; mais les Afrikanders d'origine néerlandaise l'ont emporté ; de très peu certes, mais sans contestation possible.

Dès lors l'Union Sud-Africaine va devenir une République. Elle volera de ses propres ailes exactement comme Eire Etat Libre d'Irlande. Pas plus que cette dernière elle ne sollicitera son admission au Commonwealth, car elle sait que d'autres membres de celui-ci s'y opposeraient énergiquement. Vogue la galère !

Mais cela n'arrangera rien, car, malgré l'isolement dans lequel elle va se complaire, le ferment de ségrégation raciale la fera tôt ou tard exploser. Ce jour-là les dégâts seront immenses. Le drame algérien est là pour le démontrer. Il est des principes moraux qui finissent toujours par s'imposer.

Me Marcel-W. Suès.

Heures valaisannes

Néo-snobisme

Mon ami Jules est snob « nouvelle manière » et sa vie ne manque pas de piquant, ne serait-ce que pour cette bonne raison : sa prétention lui demande plus d'imagination et d'intelligence que tout autre mode de vie.

Car il est un snobisme commun, vulgaire, qui consiste tout simplement à s'efforcer de ne point ressembler au « Suisse Moyen », cet être introuvable, indéfinissable d'ailleurs, parce qu'il a le visage de tout le monde.

Quelques sonores anglicismes, une manière de frémir dédaigneusement de la narine gauche à l'ouïe d'un concerto brandebourgeois, la connaissance détaillée des œuvres produites par un peintre largement inconnu, si possible chilien ou catalan, un cousin à la Télévision, une tante au Congo, suffisent alors amplement pour tenir rang honorable en cette congrégation des guindés. Les formes choisies n'importent guère d'ailleurs ; l'essentiel est que l'ensemble soit hétéroclite, bariolé, saugrenu.

Aux yeux de Jules, tout cela possédait le grave défaut d'être trop uniformément praticable, à portée de toutes les bourses. Il me développait hier son idée géniale : ne rien faire, ne rien penser, ne rien dire de ce que font, pensent ou disent ces snobs-là. Goûter de tout modérément, ne chasser que si l'on sait et aime tirer, vivre selon ses moyens, ne point avoir lu le dernier Audiberti, n'acheter de disques que s'ils nous plaisent.

Et j'ai dû reconnaître que le diable d'homme parvenait, à force d'artifices, à pratiquer correctement son snobisme. J'avoue d'autre part qu'il n'a plus rien de commun avec le snob vulgaire. Par contre, chose étrange, oh combien, c'est fou ce qu'il nous ressemble, à moi, à vous, simples bourgeois.

Arrèze.

A la Société suisse des maîtres-imprimeurs

Une augmentation obligatoire

ZURICH. — La Société des Maîtres-Imprimeurs communique :

« Un nouveau contrat collectif de travail a pu être signé dernièrement dans l'imprimerie suisse, conformément aux propositions formulées par l'Office fédéral de conciliation. Grâce à cette intervention, un grave conflit du travail a été évité au dernier moment, conflit dont les répercussions fâcheuses eussent touché non seulement les arts graphiques, mais d'autres milieux encore. Les concessions que la partie patronale a faites, en matière de salaires et de prestations sociales entraîneront une sensible augmentation des frais de production pour journaux, revues, livres et autres travaux d'impression. Les éditeurs de journaux et revues se verront obligés de majorer leurs prix d'abonnement et les tarifs des annonces, augmentation qui s'effectuera d'ailleurs sur les prix des travaux d'impression en général.

Avec la commission de la ligne du Simplon

Perspectives valaisannes intéressantes

Chaque canton romand abrite tour à tour les assises de cette importante institution. Cette année, la ville des Zaeringen était devenue pour quelques heures le haut-lieu d'un carrefour ferroviaire étalant ses tentacules de voies aux quatre coins de l'Europe. Le tout schématisé par l'assemblée générale de la Commission de la Ligne du Simplon, sous la présidence de M. G. A. Chevallaz, syndic de Lausanne.

Depuis 38 ans, son but est de sauvegarder d'une part, de promouvoir d'autre part les intérêts de la grande ligne internationale. Intérêts divers, ne comportant pas uniquement la notion stricte, technique du « rail », mais de tout ce qui en forme le complément et, particulièrement le tourisme. La voie ferrée est régénératrice d'innombrables services. Aucune industrialisation n'est possible sans le concours du chemin de fer ; plus encore, les cantons ne bénéficiant pas de l'apport industriel vouent tous leurs soins au tourisme. Les CFF sont, dans ce domaine, d'un intérêt capital.

Dans ce sens, un prospectus de la Ligne du Simplon va paraître prochainement.

L'Union Valaisanne du Tourisme, l'Union Fribourgeoise du Tourisme et l'Office du Tourisme du Canton de Vaud ont accordé des subventions et leur collaboration active ne laissa pas de faciliter le financement de cette édition.

L'Office national suisse du tourisme se chargera de diffuser les 50.000 exemplaires, de ce magnifique dépliant, à l'étranger surtout. Gageons qu'il sera d'une grande valeur de propagande, non seulement pour la ligne du Simplon, mais encore pour les stations romandes desservies.

On y découvre en particulier une vue de la ligne située face au village de Saillon, Valère et Tourbillon, et la cour du château de Stockalper à Brigue. Le Valais ne pourrait être mieux servi.

Les préoccupations de la Commission ressortent du rapport présenté par M. R. A. Ablas, secrétaire. Il constate les postulats qui n'ont pas encore été réalisés sans omettre toutefois de signaler les réussites acquises. Relevons la mise en service depuis 1958 du TEE sur le parcours Genève-Lausanne-Brigue-Milan. Il convient de souligner à ce sujet le travail de la commission concernant les voies d'apports.

M. A. Marguerat, directeur du premier arrondissement des CFF donna sur divers points en suspens d'utiles précisions. De plus il analysa les heureuses décisions prises lors de la Conférence européenne des horaires à Léningrad ; en particulier celles qui touchent directement la ligne.

La liaison Allemagne-Simplon sera concrétisée par des voitures directes Dortmund-St-Maurice, Hambourg-St-Maurice, Hambourg-Genève et Frankfort-Genève. De plus lors de l'entrée en vigueur des nouveaux horaires, Genève sera relié à Gênes en direct, via Novarre et Alexandrie. La liaison avec Paris sera accélérée par différentes mises en service et raccordements d'horaires. Berne sera très près de Brigue par le TEE Lemano.

Heureuses innovations qui ne manqueront pas de satisfaire les usagers.

Notre époque est celle de la vitesse, dans tous les domaines. Le chemin de fer n'échappe pas à ces exigences. Paris-Milan en 8 heures... voilà une utopie devenue réalité ; une de plus. Avec formalités douanières dans le train et arrêts de **2 minutes** aux gares frontières. Cela représente une diminution de 5 heures sur l'ancien horaire.

La Ligne du Simplon devient prépondérante. A cet égard les chiffres sont significatifs : le trafic voyageurs a doublé de 1 à 2 millions, les marchandises ont subi une progression identique en passant de 2,1 à 5,4 millions de tonnes.

Une belle innovation pour les automobilistes. Dorénavant la coopération route sur rail en quelque sorte deviendra assidue par le train auto-couchettes Ostende-Milan via le Lötschberg et le Simplon.

LA DOUBLE VOIE EN VALAIS

La Ligne du Simplon a un point faible, chacun le sait. Les tronçons Sion-Granges 9 km. et Sierre-Viège 29 km. sont encore à voie simple. Ce goulot d'étranglement doit être ouvert et les autorités valaisannes, appuyées par la commission, n'ont cessé de demander l'établissement d'une double voie. Le directeur du 1er arrondissement des CFF ne l'oublie pas et assure la Commission de la vigilance mise par ses services pour solutionner ce problème. Il n'omet pas de faire remarquer les innovations qu'ont subies certaines stations de la ligne. Sion, Sierre, Viège, Brigue et Iselle témoignent de cette vigilance.

M. Armand Paillard, secrétaire général adjoint des CFF à Berne entretint l'assemblée de la situation actuelle des chemins de fer.

Une vaste synthèse de cette entreprise publique fut l'apanage d'un travail minutieux. On pourrait l'intituler : Perspectives CFF, en prenant à témoin le passé de notre transporteur national.

Le tableau que donna M. Paillard est digne d'éloges. Le bilan économique des CFF, illustré par des chiffres, témoigne de l'effort accompli par les dirigeants actuels. Efforts d'autant plus méritoires parce qu'accomplis dans le cadre d'une entreprise étatique.

On ne saurait mieux conclure qu'en reprenant les constatations faites par M. Ablas au terme de son rapport. De très importantes améliorations figurent à l'actif de la ligne du Simplon à fin 1959. Particulièrement en ce qui concerne le transport des voitures par le tunnel et les liaisons rapides des trains directs Genève-Lausanne-Brigue-Milan et retour. A son passif, relevons des insuffisances dans les services du TEE ; un équipement également insuffisant de la ligne du Valais aussi longtemps que la double voie ne sera par continue, et enfin une carence dans le secteur des relations directes avec les pays du Nord.

Mais le progrès est définitivement installé aux CFF. Nous ne doutons pas que dans un proche avenir ces lacunes seront comblées.

Au reste, la Commission Romande de la Ligne du Simplon y veillera.

Hugo Besse

Un article du général Salan

« Algérie française, dernière chance du monde libre »

PARIS. — « Algérie française, dernière chance du monde libre », écrit dans la tribune libre « Libres opinions » du journal parisien « Le Monde », le général Salan qui, pour bien marquer qu'il est maintenant un « général en retraite », signe cet article : Raoul Salan, ancien délégué général du gouvernement en Algérie.

Il part de « la véhémente déclaration du délégué de la nouvelle république du Mali à la tribune de l'ONU » pour se demander si « suivant l'exemple de la Guinée, le Mali s'oriente-t-il vers la sécession ? ».

Le général Salan pense qu'une orientation du Mali vers le neutralisme ne saurait surprendre, « nous devons aussi nous attendre, estime-t-il, en raison de l'influence qu'exerce le Mali sur les autres Etats de l'Ouest africain, à voir ceux-ci le suivre... ».

Se référant à Lénine, qui, dès 1923, déclarait que l'Europe serait tournée par l'Afrique, à Staline qui, en 1928, envisageait le développement du mouvement révolutionnaire « dans les colonies », l'auteur croit donc qu'une sécession du Mali constituerait un atout de valeur dans le développement de la stratégie globale soviétique. « M. Khrouchtchev, écrit-il, peut estimer qu'une évolution politique de l'Afrique d'expression française compenserait singulièrement les échecs qu'il a pu éprouver au cours des débats à l'ONU ».

D'où, pour le général Salan « danger pour la Communauté, mais aussi danger pour le Sahara et l'Algérie. Déjà l'empire communiste s'exerce vigoureusement sur le Maroc et la Tunisie ».

« C'est là, souligne l'ancien chef militaire qui fut le premier, en mai 1958, à crier, à Alger : « Vive De Gaulle ! », une situation de fait à laquelle devrait inéluctablement nous conduire une politique d'abandon : abandon du Maroc, de la Tunisie et de l'Indochine, porte ouverte à l'indépendance des territoires d'outre-mer par la Constitution de 1958 ».

« Mais, écrit-il alors, il y a l'Algérie qui reste notre dernière chance en Afrique, aussi faut-il qu'à tout prix elle demeure française.

« Trop souvent, est éludée la menace communiste sur l'Algérie. Ne nous faisons pas d'illusions ».

Si pour des raisons politiques évidentes le monde communiste s'est jusqu'à présent abstenu de toute ingérence apparente dans l'affaire algérienne, il n'apporte pas moins au FLN, par personnes interposées et par les effets d'une propagande insidieuse qui parvient à troubler les consciences nationales, un soutien moral et matériel sans lequel celui-ci ne pourrait poursuivre son combat.

L'ancien délégué général qui, récemment, a été rappelé en France métropolitaine par décision supérieure, alors qu'il résidait à Alger depuis sa retraite, conclut : « L'Algérie française est le seul espoir qui nous reste pour rétablir la position de la France en Afrique du Nord, sauvegarder nos richesses du Sahara, faire renaître la confiance des Etats africains qui n'hésiteront plus alors à lier leur destin à celui de la France dans une véritable communauté de sentiments et d'intérêts pour barrer la route à l'impérialisme soviétique dans sa conquête du monde libre ».

En vingt-quatre heures...

● **SAIGON** — Des terroristes vietcong ont incendié et fait sauter les installations et les entrepôts d'essence d'une importante société pétrolière située à Cantho, sur une des branches du Mekong, à environ 130 kilomètres au Sud-Ouest de Saigon. L'incendie s'est poursuivi pendant dix heures.

● **NANTES** — L'aviateur Raymond Davy a battu, sur avion « René Leduc », le record du monde de vitesse sur cent kilomètres pour avion léger, avec 313 kms 448 à l'heure.

L'ancien record était détenu par l'Américain Richard Ohm et s'établissait à 302 kms 432 à l'heure.

● **BANGKOK** — Le ministère thaïlandais des Affaires étrangères a ordonné l'évacuation de tous les Thaïlandais résidant au Laos. Il a déclaré à la presse que la situation au Laos s'aggrave à vue d'œil et qu'une guerre civile ne pourra pas être évitée. Les communistes accroîtraient leur influence dans ce pays, mettant ainsi en danger la vie et les biens des Siamois fixés au Laos. Ceux-ci sont au nombre d'environ 16.000.

● **LA HAVANE** — Huit « contre-révolutionnaires » ont été fusillés hier matin à Santiago-de-Cuba, parmi lesquels le ressortissant américain Anthony Salvart, et cinq autres à Santa Clara, annonce la radio cubaine.

● **PARIS** — Le romancier et scénariste français Pierre Véry est mort hier soir mercredi, à Paris, victime d'une crise cardiaque, à l'âge de 60 ans.

● **DULLIKEN** (Olten) — Le feu a éclaté jeudi à l'aube dans la fabrique de véhicules et d'outils spéciaux Merz S.A., à Dulliken près d'Olten. Les dégâts causés dans plusieurs locaux sont considérables. L'usine qui occupe 80 ouvriers pourra continuer à travailler. On ignore les causes du sinistre.

● **GUATEMALA** — Le président Miguel Ydigoras Fuentes a signé mercredi un décret levant l'état d'urgence qui avait été déclaré le 15 septembre à la suite de l'apparition d'un mouvement rebelle contre une base militaire dans le Nord du pays.

● **OLTEN** — Deux jeunes gens de 15 ans, pensionnaires d'une maison de relèvement de Saint-Gall, qui s'étaient enfuis mardi soir, ont réussi à gagner Olten en faisant de l'auto-stop. Ils ont été appréhendés et arrêtés mercredi par la police.

● **PERPIGNAN** — Trois citoyens suisses âgés de 23, 32 et 26 ans, accusés d'avoir triché au jeu, ont été condamnés mercredi par le tribunal de grande instance de Perpignan, les deux premiers à huit mois de prison, le troisième à six mois de la même peine.

● **MONGHYR** (Inde du Nord-Est) — Lundi passé sur le Gange, un bateau a été pris par une masse de terre qui s'était détachée de la rive près de Monghyr et a coulé. Sept seulement des quarante-sept occupants de l'embarcation ont pu être sauvés. Les autres se noyèrent, leurs corps ont été repêchés mercredi.

● **LA HAVANE** — Le tribunal révolutionnaire de Santa Clara a prononcé aujourd'hui ses arrêts dans le procès des quelque 150 personnes accusées d'avoir tenté d'installer une zone de guérillas dans le massif d'Escambray. 5 ont été condamnées à mort, six acquittées et les autres, parmi lesquelles deux femmes ont été condamnées à des peines allant de 20 à 30 ans de prison.

Trois souris dans un missile « Atlas »

CAP CANAVERAL (Floride).— C'est dans un cône mesurant 4 mètres de long accroché à l'avant de la fusée, que les trois souris baptisées Sally, Amy et Moe, ont été enfermées. Au moment de la mise à feu, l'Atlas s'est élevé à la verticale au milieu de flammes et, dans un fracas épouvantable, mit le cap vers l'île de l'Ascension, distante de 8.000 kilomètres.

Si tout se passe comme prévu, la distance entre le Cap Canaveral et l'île de l'Ascension devrait être couverte en 25 minutes après que le missile aura fait traverser aux souris la dangereuse ceinture de radiations Van Allen.

Deux avions et un navire patrouillent la région où le point d'impact est prévu et tenteront de récupérer le cône qui pèse une tonne et demie, immédiatement après sa rentrée dans l'atmosphère terrestre, à la suite d'une chute vertigineuse d'une altitude de plus de 1.100 kilomètres.

Si les souris sont retrouvées vivantes, elles seront les premiers animaux à être revenus de cette distance dans l'espace.

* * *

CAP CANAVERAL, 13 octobre (AFP). — Le cône de la fusée Atlas a été repêché dans l'Atlantique Sud, à 8.000 kilomètres du Cap Canaveral. Le cône qui contient une capsule où sont enfermées les souris, est retombé dans l'atmosphère d'une altitude de plus de 1.000 kilomètres.

L'ouverture de l'Olma

SAINT-GALL. — L'OLMA, foire suisse de l'agriculture et de l'économie laitière, a ouvert ses portes, jeudi matin, à Saint-Gall pour la 18e fois. Cette manifestation paysanne et artisanale groupe cette année encore un millier d'exposants venus de toutes les parties du pays. Un pavillon spécial présente la production des vignerons, des maraîchers et des arboriculteurs. A cela s'ajoute une exposition des quatre races suisses de bétail bovin, aujourd'hui débarrassées de tuberculose. Un Congrès spécial marquera les 17 et 18 octobre l'élimination de cette maladie.

L'ouverture officielle s'est déroulée jeudi, à 10 heures. On notait la présence des délégués de la paysannerie, de l'artisanat, du commerce et de l'industrie, et de membres des autorités fédérales et cantonales. Dans son discours de bienvenue, le directeur de l'OLMA, M. Schenker, a parlé des problèmes des foires suisses et de leur caractère purement national face à l'intégration économique de l'Europe.

Le président de l'OLMA, M. Anderegg, président de la ville de Saint-Gall, a souligné le développement de la foire, qui présente toujours mieux le visage de la paysannerie suisse d'une part, celui du nord-est de notre pays d'autre part (Saint-Gall, Thurgovie, Glaris, Schaffhouse, les deux Appenzell, Grisons, ainsi que la principauté du Liechtenstein).

M. Spuehler, chef du Département des postes et chemins de fer, a alors pris la parole au nom du Conseil fédéral.

Après le discours de M. Spuehler, les hôtes officiels ont visité la foire.

Manifestation contre le journal « Blick »

COIRE. — Des élèves de l'école cantonale grisonne ont organisé, mercredi, à Coire, une manifestation de protestation contre le quotidien zurichois « Blick ». Quelque 450 d'entre eux ont défilé en ville portant des pancartes sur lesquelles on lisait notamment : « Blick » abuse de la liberté de la presse ». Cette campagne se réfère à un article ayant paru le 7 octobre dans ce journal et qui attaquait en termes violents le professeur d'allemand Peterli, qui commande actuellement une compagnie d'une école de recrues stationnée à Saint-Gall et dont les sentiments démocratiques étaient mis en doute. Cette attaque a son origine dans le fait que le premier-lieutenant Peterli avait critiqué la présentation et la tenue du quotidien zurichois et avait même interdit sa lecture à ses subordonnés.

Dans une note lue à l'issue de la manifestation, les collégiens se prononcent pour l'intégrité absolue de leur professeur. Le rectorat de l'école prenant également position à l'égard de cette affaire, constate dans une note publiée à cette occasion, que l'attitude politique du professeur Peterli ne prête à aucune équivoque.

L'achat d'avions de combat

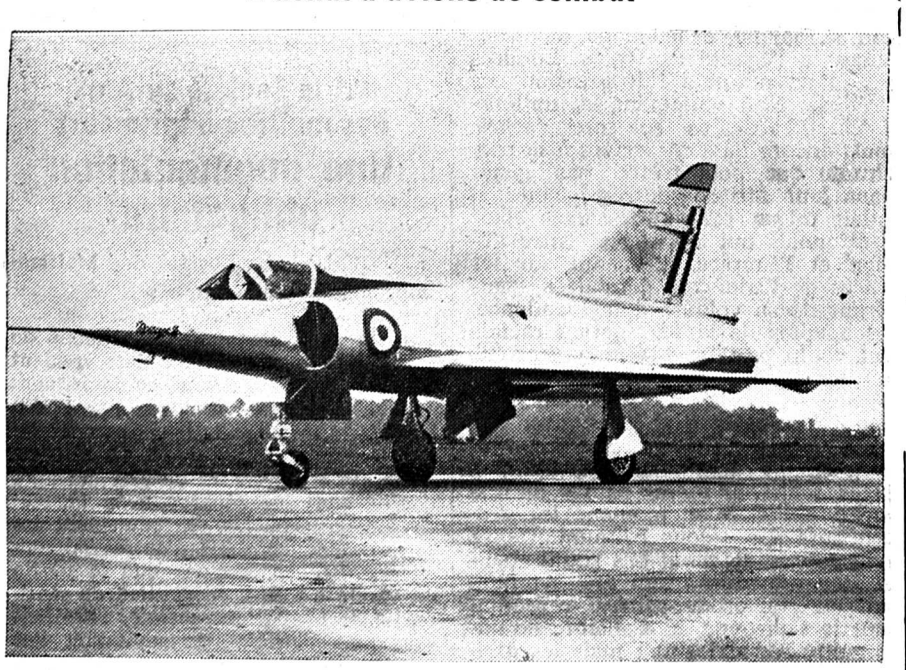

Le Département militaire fédéral communique : Une nouvelle information émanant d'une agence de presse étrangère de Paris, affirme que les milieux suisses compétents ont décidé l'acquisition d'avions de combat du type français Mirage III (notre photo). Cette information n'est pas exacte. La question de l'acquisition du futur avion suisse de combat est encore ouverte actuellement

Vers un éclatant succès de l'Exposition cantonale d'horticulture Echo-60 à Sion

La Planta revêt aujourd'hui un aspect inaccoutumé. Une tente immense dressée en son milieu, annonce quelque chose d'insolite.

Echo-60 nous renvoie, c'est le cas de le dire, 50 ans plus avant, le 16 janvier 1910 exactement, à l'assemblée constitutive de la Société cantonale d'horticulture. Date imposante dont le cinquantième anniversaire se célébrera dans le cadre de cette grandiose exposition.

Depuis, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts du Rhône. Le progrès a enfilé ses bottes de sept lieues, pour nous offrir aujourd'hui, dans un bref temps d'arrêt, la synthèse de l'effort valaisan dans le domaine de l'arboriculture, des cultures maraîchères, de la floriculture et des industries qui s'y rattachent.

C'est l'apanage d'Echo-60 où plus de quarante exposants rivaliseront d'ingéniosité pour offrir au public, durant 4 jours, leurs plus beaux spécimens de cultures.

A n'en pas douter Echo-60 va vers un éclatant succès.

Programme d'aujourd'hui : dès 14 h. : Visite de l'exposition par les écoles ; dès 17 h. : Exposition ouverte au public.

Sensationnelle découverte allemande pour la fabrication d'uranium

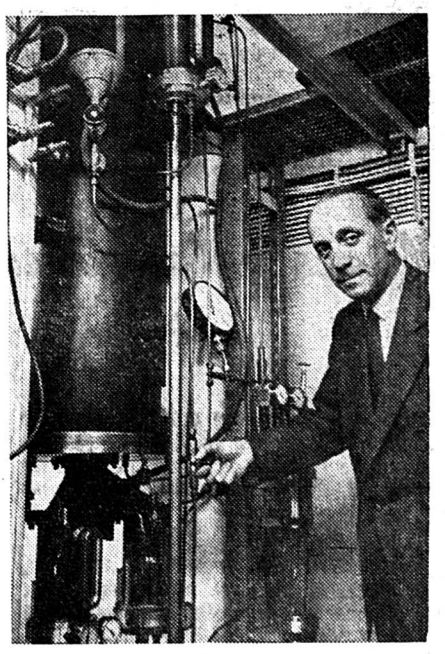

Une équipe de savants d'Allemagne occidentale, travaillant à Hanau près de Francfort, a mis au point un nouveau procédé de fabrication d'uranium 235 fissile, produit utilisé dans la fabrication des armes atomiques. Il s'agit d'un procédé plus simple et beaucoup moins cher qui consiste à soumettre l'uranium à de hautes températures dans un centrifugeur et à séparer l'uranium lourd 238 de l'uranium fissile 235. Sur notre photo le prof. Groth, directeur des travaux, à côté de l'appareil

Sensationnelle la nouvelle lame Gillette!

Blue Gillette *Extra* marque le progrès le plus extraordinaire réalisé depuis 20 ans dans la technique du rasage. En comparaison de tous les autres procédés l'amélioration est si grande qu'elle est à peine imaginable.

La nouvelle Blue Gillette *Extra* rase avec une douceur et une propreté si incroyables qu'on a l'impression de ne pas avoir de lame dans son appareil. La peau reste absolument intacte et en un seul passage les barbes les plus rebelles sont supprimées, comme par enchantement. Un seul essai est concluant.

Quel que soit le procédé que vous utilisiez jusqu'à maintenant, que votre peau soit particulièrement sensible ou votre barbe très dure, tout ceci ne joue aucun rôle: *nous vous donnons la garantie absolue qu'avec un appareil Gillette muni de la nouvelle lame Blue Gillette Extra vous vous raserez bien plus proprement et bien plus agréablement que vous ne l'avez fait auparavant.*

Cette garantie, nous l'assumons entièrement. Si, après votre premier essai avec une nouvelle lame Blue Gillette *Extra,* vous avez encore l'impression qu'un autre procédé vous convient mieux, renvoyez-nous alors votre paquet entamé. Nous vous rembourserons intégralement le prix d'achat.

Gillette offre maintenant une nouvelle lame sur le marché. C'est un chef-d'œuvre de la technique moderne. Il a été possible d'obtenir un tranchant d'un genre tout nouveau, qui procure désormais *à tous les hommes* le rasage vraiment parfait qui laisse la peau absolument lisse et intacte après un seul passage.

Vous trouverez la nouvelle lame Blue Gillette *Extra* chez la plupart des détaillants. Remarquez la vignette reproduite ci-dessous.

Le paquet de 10 lames coûte Fr. 2.40, celui de 5 lames Fr. 1.25. Et vous trouverez chez tous les détaillants un appareil moderne Gillette TRIO pour Fr. 5.50 seulement.

Nous vous enverrons bien volontiers un échantillon de la nouvelle lame Blue Gillette *Extra* pour votre premier essai. Mentionnez votre adresse sur le coupon ci-dessous et expédiez-le (sous enveloppe ouverte affranchie à 5 cts ou collé sur une carte postale) à Gillette (Switzerland) Limited, *Neuchâtel-Monruz*

Veuillez me faire parvenir un échantillon de la nouvelle lame Blue Gillette *Extra*

Nom _____

Rue _____ No _____

Localité _____

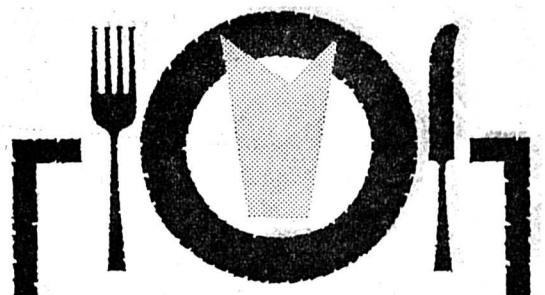

Tout simple et pourtant délicieux!

Une salade de pommes de terre, liée avec de la Mayonnaise Thomy, des saucisses de Vienne... c'est un repas savoureux, vite prêt, nourrissant et surtout peu coûteux! M 4/f

THOMY
le favori des gourmets!

A SAISIR

La chambre à coucher la plus avantageuse, avec literie complète, et 2 armoires 2 portes !

Exécution suisse de qualité, en **beau bois** clair, naturel, matiné, se composant de : **deux armoires,** 2 portes, **commode,** 3 tiroirs très profonds, **miroir mural** gravé en diagonale, **2 lits modernes,** indépendants, **2 matelas à ressorts 1re qualité,** coutil Sanitas résistant, **10 ans de garantie ! 2 tables de chevet** avec **niche-bibliothèque, 2 oreillers et 2 édredons,** plume de qualité. — **En outre, 2 couvertures laine,** moelleuses et chaudes.

Cette chambre à coucher complète, **sortant de fabrique** (sans aucun défaut) est livrée **franco domicile** au prix record de

Fr. 930.–

seulement

ou un modeste acompte et des mensualités de **Fr. 30.—,** sans risque pour vous. **Vous ne devriez pas manquer** d'examiner cette chambre à coucher très avantageuse !

Conseils sérieux par spécialistes expérimentés ! Aucune obligation d'achat !

Pour tout achat, remboursement du billet CFF.

IMPORTANT ! Les meubles de cette chambre à coucher sont également livrables séparément à des conditions très intéressantes.

Ces prix avantageux sont une exclusivité de

Meubles d'occasion S. A.

1, avenue Montchoisi - Tél. (021) 26 95 22

LAUSANNE

BEX - Grande salle

15 octobre

GRAND BAL

organisé par la **Société de Sténo « Aimé-Paris »**

Le **BAL** est conduit par le sensationnel orchestre « THE BLUE BOYS » avec ALEX BOTKINE le formidable virtuose guitariste-violoncelliste vedette de la radio et de la télévision

SAINT-MAURICE

HOTEL DENT-DU-MIDI

Dimanche 16 octobre dès 14 h. 30

loto

organisé par le **Noble Jeu de Cible de St-Maurice**

LAPINS - VOLAILLE - FROMAGES

Abonnement pour l'après-midi Fr. 25.—
pour le soir Fr. 25.—

Invitation cordiale

A. Frei, La Citadelle - Territet

Tél. (021) 6 52 33

vend avec garantie :

1 **tracteur Grunder Diesel** 10 CV, revisé, avec barre de coupe Aebi.
1 **monoaxe Bucher** contrôlé, avec charrue, herse rotative, barre de coupe.
1 **treuil Martin** mobile, 7/8 CV, contrôlé.
1 **motoculteur Grunder,** 8 CV, revisé, également utilisable pour la traction, év. avec remorque.
1 **monoaxe Grunder Diesel,** 10 CV, neuf, avec charrue (machine d'exposition).

Livrables de suite. Possibilité d'échange.

A vendre

1 porte de garage

basculante, le haut vitré, largeur 3,96 m. et haut. 2.42 m.

S'adresser à Pierre Pastore, Maupas 17, à Lausanne. Tél. (021) 24 54 12.

A vendre

camionnette Ford

modèle 1951, boîte à vitesses camion, pont-arrière de camion, en parfait état.

S'adr. à Pierre Pastore, Maupas 17, Lausanne. Tél. 24 54 12.

Citroën 11 légère

couleur noire, en parfait état d'entretien, à vendre, bas prix.

Adr. : Ramelet, Outre-Vièze s. Monthey. Tél. (025) 4 23 67.

Michel SAUDAN

Coiffeur - Martigny-Bg avise sa fidèle clientèle qu'il sera

ABSENT

du 15 octobre au 5 novembre pr cause de service militaire

le salon restera ouvert

POULETTES

race croisée et Leghorn, prêtes à pondre

PARC AVICOLE BERTHOD

SIERRE - Téléphone 5 13 14

Les belles occasions

A vendre ou à échanger

1 VW 1953 noire, avec radio, vitesses synchronisées, toit ouvrant, housse, prix liquidation Fr. 1,800.—.

1 Taunus 12 M 1954, couleur vert clair métallisé, en bon état, avec garantie ; bas prix.

1 Land-Rover Pick-Up, châssis long, 1956, avec garantie, bas prix.

1 Combi Taunus 15 M 1956, couleur vert clair, moteur neuf, expertise et garantie, prix intéressant.

1 Station Wagon Goliath 1957, en bon état, bas prix (Fr. 1 500.—), ainsi qu'un grand choix de voitures de toutes marques et à tous les prix ; facilités de paiement, au

GARAGE VALAISAN, KASPAR FRERES, SION

Tél. (027) 2 12 71

Stand de Bex

Dimanche 16 octobre 1960
de 9 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

Tir d'automne

FUSIL - PISTOLET

Concours de groupes, challenge
Cible miel
Cibles à reprises illimitées (distinctions et répartitions)

Invitation cordiale à tous les tireurs

Société organisatrice : Sous-Officiers, Bex

Le plan de tir est affiché au stand

Fiancés

Mobilier à vendre, soit: une magnifique chambre à coucher, 2 lits jumeaux, 2 tables de nuit, 1 armoire à 3 portes, 1 coiffeuse avec glace, 2 sommiers métalliques, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts (garantis 10 ans), une salle à manger ; 1 buffet avec argentier, 1 table à rallonges, 4 chaises, 1 canapé et 2 fauteuils modernes, bois clair, tissu 2 tons, plus 1 guéridon. Le tout, soit 22 pièces à enlever (manque de place) pr Fr. 1900.—.

W. KURTH, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66.

Je cherche

jeune fille

pour s'occuper du ménage et d'une fillette de 7 ans.

Faire offres avec prétentions et date d'entrée à L. Pidoux, Av. de Morges 7, Lausanne. Tél. (021) 24 55 39.

Important magasin de Sion cherche pour entrée de suite ou à convenir une

vendeuse

si possible diplômée.

Faire offres de suite avec livret scolaire à Case postale No 87, à Sion I.

Avis de tir

Dès tirs à balles auront lieu comme il suit :

a) lancements de grenades à main au stand de la **Forêt de Finges** du **19 au 22 octobre** et du **26 au 28 octobre 1960.**

b) Tirs avec armes d'infanterie dans la région **d'Aproz** les **20. 21. 26. et 27 octobre 1960.**

c) Tirs avec armes d'infanterie dans la région d'**Ayent, Icogne, Lens, Crans, Montana, Cabane des Violettes, le 18 octobre 1960.**

d) Tirs d'artillerie dans la région **Salgesch-Randogne- Pit. M.-Bonvin - Mont-Bonvin, du 20 au 22 octobre 1960.**

Pour de plus amples informations on est prié de consulter le Bulletin officiel du canton du Valais et les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Cdt. Place d'armes de Sion.

NEUCHATEL

On cherche pour de suite et jusqu'à Pâques

JEUNE FILLE

pour le ménage et garder 2 fillettes.

Faire offres sous chiffre P 6069 N à Publicitas, Neuchâtel.

Coup d'œil sur le football valaisan

Monthey-Sion

Lorsque fut connu le résultat du tirage au sort de ces 32èmes de finale de la Coupe Suisse, les sportifs montheysans ne furent pas les derniers à se réjouir. En fait de gros lot, on pouvait difficilement souhaiter mieux.

Evidemment, le morceau sera dur à avaler, et les visiteurs, qui tiennent le haut du pavé en série supérieure, seront un os de taille pour les jeunes Montheysans. Mais il est un fait que l'on a pu constater à maintes reprises, c'est que les gens des borde de la Vièze ne jouent jamais aussi bien que lorsqu'ils ont affaire à plus forts qu'eux. Chacun a encore en mémoire le récent derby contre Sierre où les Bas-Valaisans ne firent qu'une bouchée d'un adversaire dont certains faisaient un épouvantail.

Les supporters montheysans se souviennent également d'une finale de Coupe vallaisanne, disputée à Sion voici trois ou quatre ans, au cours de laquelle les gens de Ligue nationale furent aidés par la chance lorsque l'arbitre, sans tenir compte de l'avantage, annula un splendide but de Delavy pour accorder un coup-franc aux Montheysans et ceci à un moment crucial de la partie (1 à 1 à moins d'un quart-d'heure de la fin). Les Sédunois finirent par l'emporter par 3 à 1 mais ils avaient eu chaud.

La formation de l'équipe n'est pas sans donner quelques soucis aux responsables montheysans : Dupont I, Werren, Arluna et Berra seront au service militaire et Coppex n'est toujours pas rétabli. On espère toutefois que les gris-vert auront congé ce qui permettrait d'aligner une formation semblable à celle de ces derniers dimanches et qui pourra tenir la dragée haute aux visiteurs parmi lesquels nous reverrons avec plaisir Gasser et, s'il est rétabli, Anker.

* * *

Nul n'ignore combien il est difficile, en Coupe Suisse, pour les plus forts, de s'imposer face à un adversaire de Ligue inférieure, surtout si celui-ci évolue sur son terrain. Les Sédunois en ont eu une preuve concrète durant la saison passée, à Neuchâtel, face à Hauterive.

C'est ainsi que l'on nous a affirmé sans crainte, et cela réjouira certainement les spectateurs du match de dimanche prochain, que le F.C. Sion, actuel leader de LNB, évoluera dans sa formation de championnat, à savoir : Panchard; Perroudhoud, Gonin, Héritier (Massy); Karlen, Giachino (Massy); Grand, Troger, Moret, Gasser et Anker.

Anker, s'il n'est pas suffisamment rétabli, sera remplacé par Baudin qui a brillé dimanche passé contre Aarau et, dernière nouvelle, Mekhalfa sera probablement incorporé à la ligne d'attaque pour autant qu'il ne se ressente plus de la blessure subie contre Schaffhouse.

COUPE VALAISANNE

Lens I - Chippis I

M. Bourquenez de Lausanne donnera le coup d'envoi de cette importante rencontre qui s'annonce très disputée. La différence de ligue entre ces deux formations ne jouera pas un rôle déterminant, car Lens possède une équipe techniquement bien au point et ce mérite revient principalement à son joueur-entraîneur Simili qui défendit fort longtemps les couleurs sierroises. L'équipe de Lens possède une belle paire d'arrières et des avants se déplaçant sans cesse évitant ainsi un marquage étroit. Les Mudry, Bagnoud, Borloz et naturellement Simili vendront chèrement leur peau.

Chippis vient par contre de se signaler à l'attention de tous les sportifs valaisans par sa belle victoire sur le leader Vernayaz. L'équipe de M. Walzer a été sensiblement rajeunie mais quelques « anciens » comme Rudaz en particulier, encadrent cette jeunesse et leur grande routine est d'un précieux secours à l'ensemble de la formation. Chippis joue à merveille l'offside et bien des équipes, Vernayaz par exemple, tombent régulièrement dans ce piège.

Riddes I - Fully I

Ces dernières années, Riddes nous donnait nettement l'impression de se contenter d'un rôle secondaire en troisième ligue. Mais cette saison, un sang nouveau coule dans ses veines et plusieurs succès assurent momentanément au club une chance d'outsider dangereux. Que feront des Riddans face à une équipe de 2ème ligue ? Vu la méforme actuelle de Fully ou le rodage difficile de cette équipe dans sa nouvelle catégorie, nous pensons que le résultat sera très serré et probablement à l'avantage des locaux.

L'arbitre de ce match sera M. Knuchel de Lausanne.

FULLY n'ira pas à Riddes sans une certaine appréhension. Il sait que son adversaire est invaincu en championnat et particulièrement coriace sur son terrain. Mais les hommes du bon président Maret sont animés d'un meilleur moral depuis leur récent succès sur Viège. Dominés territorialement, ils ont su exploiter toutes les possibilités et n'ont pas volé une victoire qu'ils recherchaient depuis le début de la saison. Ils parurent transformés, faisant preuve d'un allant et d'une volonté à toute épreuve. Ce Fully-là est capable de passer le cap de Riddes malgré la difficulté de sa tâche. Le match ne manquera pas d'allure et attirera sans doute un bon nombre de spectateurs.

Vernayaz-Saillon

Privé de son terrain de jeu jusqu'au printemps, Vernayaz a accepté de jouer ce match à Saillon ; il n'aura pas son équipe complète mais espère bien passer cet obstacle sérieux qu'est le FC. Saillon. La leçon reçue mercredi soir, à Sion, face aux espoirs valaisans, portera ses fruits, surtout après l'échec inattendu de Chippis, en championnat. Les jeunes sont pleins de bonne volonté mais manquent encore de routine et d'expérience ; quelques-uns représentent néanmoins des valeurs sûres comme Décaillet, par exemple, et méritent d'être suivis attentivement. L'absence de quelques titulaires cotés obligera Vernayaz à aligner une équipe expérimentale mais cette politique n'est pas mauvaise puisqu'elle permet de mettre en ligne des joueurs qui seront appelés, tôt ou tard à faire partie du team-fanion.

SAILLON caresse l'espoir, bien sûr, de causer une surprise. Mais il ne se fait pas d'illusion : même incomplet, Vernayaz est difficile à battre. Après un début quelconque en championnat, dû, semble-t-il, à un rajeunissement trop complet de ses cadres, l'équipe s'est bien reprise. D'anciens joueurs bien doués techniquement et physiquement ont repris du service et leur apport a immédiatement amélioré le niveau de jeu et redonné à la formation le mordant qui lui manquait. Cela s'est traduit par 4 matches sans défaite : 3 victoires et un match nul.

Saillon veut continuer dans cette voie. Si la coupe valaisanne lui donne la possibilité d'aller encore plus loin, il fera tout pour y arriver ; en effet, dans cette spécialité qu'est la coupe, il n'a jamais brillé et ne serait pas fâché d'effacer cette lacune par un exploit contre Vernayaz... Il compte surtout sur sa défense qui n'a encaissé que 3 buts en 5 matches !

Muraz-U. S. Port-Valais

Pour Muraz, ce match sera surtout une dure épreuve morale. Ce sera le premier qu'il disputera depuis le tragique décès de son président et joueur Edmond Parvex. Les Murians, dont chacun connaît la volonté légendaire, sauront sans doute remonter ce grand handicap et trouver les ressources nécessaires pour remporter la victoire.

Le succès ne viendra toutefois pas tout seul car les gars du bord du Lac, bien que jouant en Troisième Ligue, peuvent compter sur une équipe homogène s'appuyant sur une défense dont le jeune gardien Favez II, l'entraîneur Anchise et le demi Duperret sont les points forts tandis qu'en attaque l'inter Schurmann et le centre-avant Favez I sont de taille à faire souffrir le gardien local Fumeaux.

Rarogne-Martigny

Après plusieurs échecs, l'équipe voudra se ressaisir et prouver à son public qu'il est tout de même digne de la première ligue. La petite « crise » en ce qui concerne le gardien de but a-t-elle été liquidée ? Nous voulons l'espérer car le contraire pourrait se traduire par de graves désillusions. En coupe suisse, Rarogne jouera décontracté et ce facteur le rendra plus redoutable. L'entraîneur Zurbriggen commet, à notre avis, une erreur dans ce sens qu'il se croit obligé « d'emprunter » tout le terrain pour s'assurer que chaque joueur joue bel et bien à sa place, que chacun construise pour le mieux, etc. Alors que tous ses collègues remplissent plus ou moins parfaitement leur rôle, lui-même n'est que rarement à sa place et tout son modeste système de jeu disparaît aussi rapidement que la neige au soleil. Le rôle de joueur-entraîneur est excessivement difficile. Des Beck et Derwall, ou encore autrefois des Sing et Sopotka sont des exceptions mais aussi des... professionnels. Rarogne, équipe très sympathique doit également s'occuper d'un centre-demi. L'actuel a rendu d'innombrables services au club, il est à féliciter sincèrement, mais aujourd'hui il ne parvient plus à suivre le rythme de la 1ère ligue et cela pour des raisons absolument normales d'âge. Le reste de l'équipe est rapide, possèdant une bonne technique de la balle et qui fait souffrir les meilleurs. Quant à son adversaire de dimanche, Martigny, est tout de même de taille à s'imposer.

MARTIGNY est satisfait du match nul réalisé contre Thoune et surtout de la belle tenue de ses joueurs. L'équipe n'a aucune raison d'appréhender le déplacement de Rarogne ; elle est sur la bonne voie, celle de l'efficacité qu'elle recherchait vainement depuis des semaines. Les « chevronnés », Pasteur notamment, ont compris comment ils doivent utiliser les talents de leurs jeunes camarades. Le petit jeu a été abandonné pour un jeu plus vif, plus alerte, où les passes courtes alternent avec les longues ouvertures sans perdre pour autant de leur précision. L'excellente rentrée de Rimet et celle attendue de Mauron permettront à Renko de disposer de bons ailiers, Rimet pouvant jouer à gauche et Pellaud prendre sa place à droite, Grand retrouvant son poste de prédilection d'avant-centre. Aucun changement n'est attendu en défense et en ligne intermédiaire, chacun des joueurs ayant donné pleine satisfaction. Martigny sait que la tâche qui l'attend à Rarogne ne sera pas aisée ; le team local, bien qu'il soit dans une mauvaise passe, peut se retrouver complètement dans un match de coupe. Les Bas-Valaisans aborderont donc la rencontre avec tout le sérieux nécessaire afin d'apporter une victoire à leurs supporters et, du même coup, la perspective d'avoir un grand match à Martigny, au prochain tour, si le tirage au sort leur est favorable.

Sierre - Signal-Bernex

Sierre prendra ses précautions à Bernex. La réputation de Signal ne lui est pas inconnue. C'est un adversaire à ne pas sous-estimer. Malley en a fait l'expérience. Les Sierrois aborderont donc cette rencontre comme un match de championnat en mettant tous les atouts de leur côté pour vaincre. Ils chercheront vraisemblablement à surprendre les Genevois dès le début afin de ne pas leur laisser longtemps le bénéfice psychologique d'un score nul. Ils devront se méfier des contre-attaques car Malley s'est fait prendre au moment de sa plus nette domination. Signal adoptera probablement la même tactique mais elle peut être habilement contrée par une certaine prudence de nos représentants. La rentrée de Balma est évidemment attendue avec impatience car c'est l'organisateur No. 1 de toutes les attaques; mais les Sierrois ont prouvé dimanche passé contre Rarogne que, même sans Balma, ils pouvaient marquer des buts. Faisons-leur confiance... Comme pour Martigny, la perspective d'avoir un grand match chez eux au prochain tour, les incitera à lutter sans répit pour la victoire.

Club de 2e ligue, Signal-Bernex attend avec impatience la visite des Sierrois. En tête de son groupe (en championnat suisse) sans un point perdu, il affirme des prétentions légitimes face à des adversaires pourtant cotés comme CAG., Compesières, International, l'US. Campagne, CS Chênois, Meyrin, etc. En coupe suisse, il s'est déjà signalé à l'attention générale, en éliminant Malley. C'est un avertissement sérieux pour Sierre qui aura en face de lui un adversaire volontaire dont l'atout majeur semble être la rapidité d'exécution. Contre CAG. notamment les avants de Signal ont fait grande impression (6 buts) en mettant en évidence une grande homogénéité et une entente parfaite.

Assemblée générale du Boxe-Club sédunois

Le club sédunois de boxe s'est réuni dernièrement en assemblée générale sous la présidence de Monsieur Actis. L'ordre du jour prévoyait entre autres le renouvellement du comité et l'assemblée, très bien fréquentée, dut malheureusement apprendre la démission irrévocable de son président qui par suite de nombreuses occupations professionnelles, n'est plus à même d'assumer pareilles charges. Surprise par cette décision, l'assemblée, très sagement, prit la résolution de renvoyer à plus tard le choix du successeur de Monsieur Actis, période qui permettra aux dirigeants de faire un excellent choix en toute quiétude. Quant aux autres membres du comité, ils mirent tout simplement leur mandat à disposition et leur fidélité ne put que trouver confirmation pure et simple par acclamations des participants.

Relevons également que les entraînements seront repris régulièrement dès le 8 novembre, soit après le cours de répétition de la brigade 10. Les séances auront lieu comme d'habitude chaque mardi et vendredi entre 20 et 22 heures à la halle de gymnastique du Sacré-Cœur.

Comme nouveaux membres nous citerons tout particulièrement l'arrivée d'un boxeur italien domicilié actuellement à Sierre et qui dans son pays fit déjà bien parler de lui. Le Contheysan Papilloud qui ces dernières années avait disputé les finales au tournoi romand, catégorie sur-welter, reprendra également son activité et, grâce à ses qualités, tout espoir lui est permis dans une compétition romande ou même nationale.

L'arbitre international, M. Charly Kuhn fit également un exposé sur la situation de ce noble sport dans notre pays et nous sommes persuadés que grâce à sa persévérance et à tout l'intérêt qu'il porte à son sport favori, le club sédunois ira toujours grandissant et fera encore parler de lui dans un proche avenir.

Ce sont les vœux que nous formons tout en espérant que tôt ou tard, le public sédunois saura apprécier en plus grand nombre l'art de boxer et que les autres sociétés sportives sauront aussi faire preuve de compréhension lors de l'établissement de leur programme d'activité.

PROGRAMME NATIONAL

La Fédération suisse de boxe vient de publier le programme des championnats suisses pour 1961 ainsi que la liste complète des arbitres et juges. Il ressort de cette liste de convocation que les éliminatoires se disputeront régionallement les 15 et 22 janvier 1961 (trois meetings) soit à Bienne, Tramelan et Winterthour et que tous les vainqueurs des éliminatoires régionales seront qualifiés pour les éliminatoires nationales qui seront organisées à Berne et Genève les 12 et 19 février. Enfin le grand club de Zurich sera chargé des finales le dimanche 26 février où les vainqueurs se verront attribuer le titre de champion suisse des différentes catégories.

Parmi les juges des éliminatoires nationales à Berne nous relevons avec plaisir le nom de M. Fiora, entraîneur de l'équipe sédunoise qui trouve là une juste récompense de tous ses efforts en faveur de la formation de jeunes boxeurs. Il fera donc ses débuts en qualité d'officiel de la Fédération Suisse de Boxe et nous l'en félicitons chaleureusement. Quant à Monsieur Kuhn, sollicité bien souvent pour diriger les grands matches à l'étranger, il se contentera cette année du même rôle que celui de M. Fiora mais en demi-finalle à Genève à la grande salle de Plainpalais.

PROGRAMME INTERNATIONAL

Le 28 octobre, notre équipe nationale se rendra à Copenhague pour y rencontrer la très redoutable équipe du Danemark. Notre équipe quittera la Suisse le 27 à 15 heures. Le soigneur officiel sera M. Cavin Pierre de Genève alors que MM. Kuhn et Suter feront le déplacement en qualité d'arbitres. La Fédération suisse a convoqué les boxeurs suivants :

Mouche : Durussel (Yverdon)
Coq : Anner (Bâle)
Plume : Martin E. (Lausanne)
Léger : Châtelain J.C. (La Ch.-de-Fonds)
Mi-welter : Rondhi R. (Bâle)
Welter : Meier M. (Zurich)
Sur-welter : Müller P. (Bâle)
Moyen : Buchi H. (Zurich)
Mi-lourd : Schluep W. (Berne)
Lourd : Bösiger M. (Zurich)

Bon voyage à tous et bonne chance à notre équipe nationale !

* * *

Le programme prévoit en outre pour le 2 décembre dans une ville suisse à désigner une rencontre entre Suisse A et Allemagne B. A la mi-mars, France B-Suisse A à Paris (arbitre M. Kuhn de Sion). Fin avril-début mai à Vienne : Autriche—Suisse et enfin à Belgrade les championnats d'Europe qui se dérouleront du 3 au 10 juin 1961.

Avant de terminer ajoutons encore que la Fédération Suisse de Boxe envisage une rencontre opposant les « Espoirs Suisses » aux « Etrangers en Suisse » mais ce n'est qu'un projet et sa réalisation devra quelque peu attendre vu le programme déjà passablement chargé de 1961.

y—t—

MONTHEY — Parc des Sports
à 11 heures 30
Monthey jun. II-Saillon jun. I
à 13 h. 15 Coupe suisse juniors
Valais juniors-Genève juniors
à 15 heures
MONTHEY-SION

Suisse bat France 6-2 ! Nous avons à nouveau une équipe nationale de football

Le onze victorieux, depuis la gauche : Ballaman, Elsener, Schneiter, Vonlanthen, Kernen, Hügi, Weber, Antenen, Meier, Grobéty et Allemann

Ce veston Frey existe en trois variantes:

112

gris, bleu ou brun. Tissu sport Prince de Galles, pure laine, très cossu, façons seyantes, montage très soigné fr. 89.-

VETEMENTS Frey

LAUSANNE, Grand-Pont 16/18

ABONNEZ-VOUS AU „NOUVELLISTE VALAISAN"

Importante Compagnie d'assurances (branche choses) engage

collaborateur qualifié

pour le règlement des sinistres

Nous demandons caractère irréprochable, initiative, conscience professionnelle et pratique de la branche assurance désirée.

Nous offrons un travail intéressant et varié s'étendant sur tout le territoire du canton. Salaire conforme aux capacités requises. Fonds de prévoyance.

Adresser offre manuscrite avec curriculum vitae sous chiffre P 13228 S à Publicitas, Sion.

7 mois par an

nous devons chauffer!

Jusqu'à maintenant, cela représentait 7 mois de corvées de bois et de charbon, de la suie, des cendres et de la poussière! Oublions tous ces ennuis et adoptons enfin la solution commode, propre et économique.

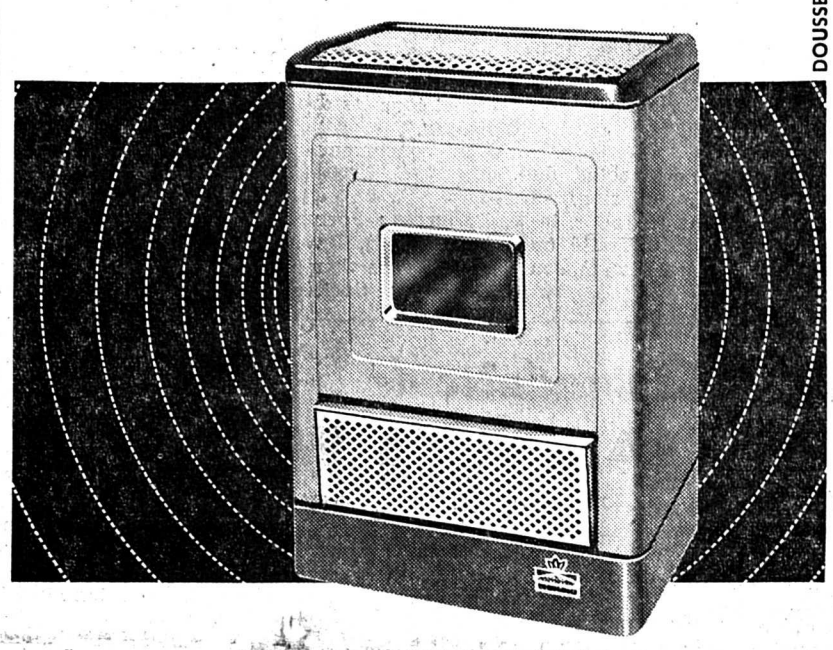

DOUSSE

le poêle à mazout 40-50

MENA-LUX / ARTHUR MARTIN

Ce puissant moyen de chauffage produit 5.500 calories/heure. Voilà de quoi bien chauffer 120 à 180 m³. Toutes les commandes sont à portée de votre main: vous réglez votre poêle à votre convenance. D'une élégante discrétion, il crée une ambiance gaie et lumineuse et augmente le confort de votre intérieur.

Prospectus, renseignements, démonstrations et vente par les distributeurs

MENA-LUX
ARTHUR MARTIN

Mena-Lux ARTHUR MARTIN

MENA-LUX S.A. MORAT

Distributeurs agréés :

Martigny : BRUCHEZ S. A., Electricité, Tél. 6 11 71 et 6 17 72

Orsières : André RAUSIS, Electricité Tél. 6 82 65

Le Châble : André Fellay, Electricité Tél. 7 13 86

Aide-comptable

est demandé (e) par grande entreprise de la place de Sion.
Entrée de suite ou à convenir.
Place stable et bien rétribuée.

Faire offre par écrit sous chiffre P 35-3 S à Publicitas, à Sion.

Gratis –

le mètre pliant Kaba avec chaque paquet de 500 g!

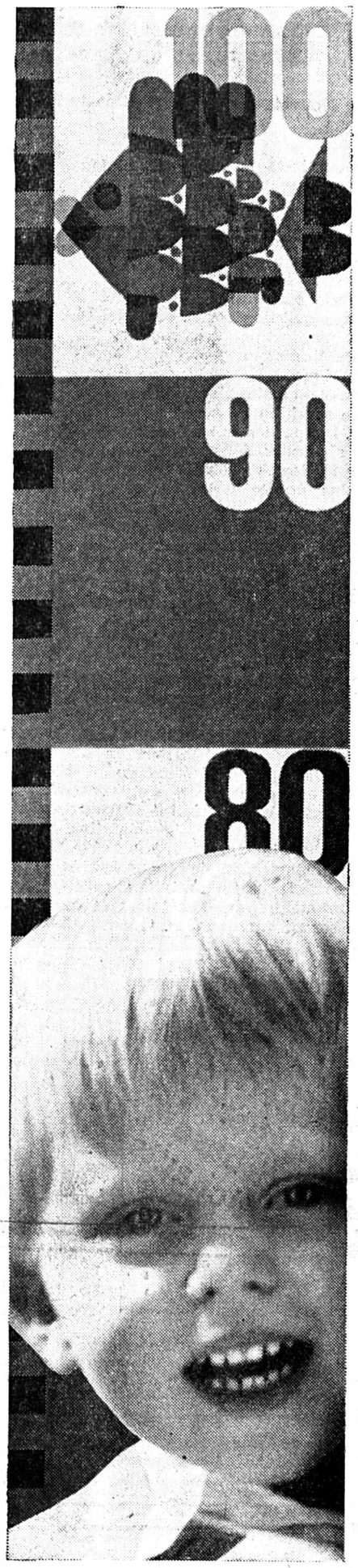

Un cadeau-surprise qui enthousiasmera tous les petits amis de Kaba: le mètre multicolore Kaba (longueur 150 cm). En achetant le grand paquet de reconstituant Kaba à Fr. 3.75 vous offrez à vos enfants, en même temps qu'un jouet original, un aliment de choix.

kaba

une délicieuse spécialité ♥ Hag

Fabrique de fournitures d'horlogerie dans grande localité industrielle du Jura bernois engagerait de suite ou pour époque à convenir

JEUNES FILLES ou JEUNES GENS

pour travaux relativement faciles et très bien rétribués. Place stable et d'avenir pour personnes travailleuses et sérieuses. Ambiance de travail agréable, semaine de 5 jours.

On se déplacerait volontiers en Valais pour conclure les engagements sur place.

Prière de faire offre par écrit sous chiffre P 26813 D Publicitas S. A. à Bienne.

Plus puissante, meilleure, plus rapide! Après un million de Fiat 600, voici la nouvelle 600D avec moteur 750 cm³

Une question controversée

Marché commun ou zone de libre échange

par Hugo Besse

(Voir « Nouvelliste » des 6, 7, 8 et 9 octobre).

Mais pour instaurer cette nation européenne, limitée tout de même dans sa compétence pour ce qui doit demeurer des particularismes nationaux, il faudra la doter de tous les attributs, de tous les signes et de tout l'appareil de la souveraineté.

L'on en vient tout naturellement à se poser la question sur le sens donné à cette unification économique. Le Traité de Rome poursuit-il des ambitions politiques ?

Bien qu'étant moins clairement avouée, une telle ambition ne paraît pas moins certaine. Les parties se bornent prudemment à s'affirmer déterminées à « établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens ». Mais l'idée « européenne » est maintenant répandue, diffuse dans l'opinion publique. Et surtout d'arrière-pensée du traité est avouée par les tentatives précédentes de réalisations de communautés dans divers domaines.

On a vu depuis la fin de la guerre peu de projets servis avec autant de persévérance que l'intégration européenne. Raymond Aaron n'a-t-il pas affirmé, lors d'une conférence donnée à Lausanne, que le but final de la Communauté économique européenne était avant tout politique. Seul moyen d'y parvenir : l'intégration économique. Cet avis émanant d'un économiste aussi averti ne saurait être négligé.

Pendant la période d'adaptation, s'étalant sur 15 ans, les institutions restent distinctes, mais les rivalités institutionnelles tomberont. Les politiques conjoncturelles, monétaires et de change seront coordonnées. Quant aux objectifs concrets à atteindre, on en dénombre trois principaux :
la libre circulation des hommes et des capitaux, des marchandises et la libre concurrence.

Les institutions du Marché commun

La réalisation des tâches confiées à la communauté est assurée par des organisations nouvelles, supra-nationales, qui sont des institutions du marché commun.

Le conseil des ministres
✶ instance suprême de la communauté, formée de 17 membres par pays. Il a la charge d'assurer la coordination des politiques économiques des six Etats et exerce seul le pouvoir de décision.

La commission européenne
✶ détient le pouvoir exécutif. Composée de neuf membres, elle a seule l'initiative des mesures nouvelles. La préparation des décisions du Conseil constitue de fait sa tâche principale.

L'assemblée
✶ formée de délégués désignés par les Parlements respectifs, elle est commune à la CEE, à l'Euratom et à la CECA et représentative d'une Europe fédérale. En séance publique, elle procède à la discussion du rapport général qui lui est soumis annuellement par la commission

La cour de justice
✶ contrôle la légalité des actes du Conseil et de la Commission, se prononce sur les recours pour incompétence, violation du Traité ou toute règle de droit relative à son application.

Le comité économique et social
✶ composé de 101 membres nommés par le Conseil, il doit représenter les différentes catégories de la vie économique et sociale.

Degrés de réalisation du Marché commun

Le Marché Commun sera le terme d'une évolution en trois étapes.

La première a débuté le 1er janvier 1958 et s'étend sur une période d'au moins 4 ans, L'aboutissement des réalisations suivantes est prévu :

✶ **La suppression des discriminations tarifaires** en matière de transports à l'exemple de la CECA.

✶ **L'alignement des avantages sociaux** basé sur le régime de plus favorable aux employés (France). Alignement des salaires féminins sur les salaires masculins et alignement des salaires eux-mêmes sur la base du régime le plus favorable, en l'occurrence la Belgique.

✶ **Les réductions douanières** comprenant un désarmement tarifaire réduisant les droits de 30 % en moyenne et un désarmement contingentaire astreignant chaque pays à laisser entrer sur son territoire une part égale au 30 % de sa production. Ce chiffre doit augmenter chaque année de 20 %.

La deuxième étape se déroulera également sur un cycle de 4 ans. D'une part les droits de douane seront abaissés de 30 %, d'autre part les contingents regresseront de 20 %.

Les réductions restant à réaliser seront appliquées au cours de la 3e étape. Le Conseil statuant à la majorité qualifiée sur proposition de la commission en fixera le rythme par voie de directive.

Au terme de cette période préparatoire, toutes les restrictions quantitatives et tous les droits de douane auront disparu.

La concurrence pourra alors jouer.

(à suivre)

Sources : Fortune de l'Europe (Guy de Carmoy), Revue du Marché Commun, Revue Jeune Patron, Revue Economique et Sociale, Revue Economique.

Le chésal

Le 35e fascicule du **Glossaire des Patois de la Suisse Romande** vient de paraître avec sa belle couleur de rose, comme un rayon de soleil entre deux averses de ce pluvieux automne.

Entre **chenille** et **chicaneur,** qui ne sont agréables ni l'un ni l'autre, nous trouvons toute une poésie de la construction, du temps où elle était le travail de l'homme et non des machines.

Voici d'abord le **chésal** (tsejâ, tsezâ et tant de variantes par lesquelles nous est cependant conservé le bas latin **casale** qui concerne la maison).

C'est l'excavation destinée à recevoir les fondements d'une maison ; on ne bâtit pas sur le sable et il faut aller jusqu'à la pierre, et nous n'avions pas encore découvert comme les Genevois d'aujourd'hui un garage préfabriqué qui s'enfonce par son poids tout en détraquant les fondements des maisons voisines, il fallait donc creuser le **tsejâ** à coups de pioche et de pelle, et remonter la terre à la brouette ; et si nous avions mal choisi d'emplacement, il nous arrivait ce qui est arrivé à un homme de Mase : **Y a mi péka d'arzin po fére lo tsejâ kyê po la résta de l'étro.** Au moins la maison tiendra !

Pour moi la poésie du **tsejâ** tient surtout dans le 10e sens donné par le dictionnaire : emplacement d'une maison démolie ; restes d'un bâtiment. Nous voilà initiés, nous autres enfants, aux mystères des ruines. Au village elles duraient peu ; le chesal était vite colmaté ou servait à une autre maison ; mais à travers l'étendue des mayens, nous allions cueillir les framboises et les mûres dans les maquis inextricables qui poussaient au fond des anciennes fondations comme les touffes de poil au cœur des vieilles oreilles. Il y restait parfois des pans de murs liés à la chaux et dont les hivers n'avaient pu venir à bout. Nous en faisions dangereusement le tour, au grand émoi de nos parents, qui n'osaient nous rappeler, de peur que la surprise ne précipitât la chute.

J'aime à les retrouver aujourd'hui, ces vieux **chesaux ;** j'admire le tâtonnement des anciens à la recherche du meilleur emplacement, et je me demande pourquoi ils ne reconstruisaient presque jamais au même endroit ; pourquoi, aujourd'hui même, les chalets de villégiature poussent dans les coins les plus inattendus, et presque jamais sur un vieux **chésal** qui a pourtant fait ses preuves... La dernière de ces ruines, je l'ai visitée la semaine passée et elle m'a laissé mélancolique. J'étais entré il y a dix ans dans cette demeure, la plus écartée, la plus vieille et la plus solide qui fut sur le territoire de la commune, et j'avais lu sur la poutre du faîte le nom du premier propriétaire :

BARTHELEMY WALDIN
MA FET A FERE EN
LAN DE GRACE 1627.

Hélas un incendie a eu raison de ce chalet, que l'on disait hanté.

Je pense à la tristesse des choses mortes, au délaissement de ce lieu-dit qui fut une fois dépeuplé, et dont les nombreux vestiges oubliés lui ont valu ce nom morose : **Les Tsejâ.**

* * *

Feuilletez le fascicule 35 du glossaire; vous n'êtes pas au bout de vos découvertes. Vous y trouverez encore la **cheville** (tseél, etc., ou baslatin *cavida pour clavicula) et ses emplois, depuis la fermeture du cuvier à lessive ou de la porte jusqu'à l'assemblage des poutres d'une maison, qu'elles tiennent ensemble jusqu'au toit. Après quoi nous pourrons étudier le **chevron.** — A noter l'imagination des Gruyériens, qui donnèrent le nom de **cheville** à une fiole d'eau de vie ; le bon buveur... avalait des chevilles — ce qui n'est pas plus faux que « prendre une cuite ». S'il ne se corrige pas, attention ! il en sera bientôt réduit à **cheryiè e pyô** à chercher les poux qui envahiront sa misère ; pire encore, à **chedanchyè** et à **menâ o rannky** annonçant — à Nendaz et là seulement, où M. Schule est allé pêcher ces beaux mots —, la fin des fins...

Nous ne saurions assez recommander à toutes les familles de ne pas se priver du trésor qu'est le **Glossaire,** dont chaque page coûte beaucoup moins qu'un verre de vin ou un paquet de cigarettes, tout en donnant une joie supérieure, plus utile et plus durable.

M. M.

Le Glossaire des Patois.
Ed.-V. Attinger, Neuchâtel.

Dancing
Aux Treize Etoiles - Monthey
ouvert jusqu'à 2 heures
jusqu'à dimanche soir
Le trio sénégalais «Math Samba» et Jo Pierroz et son orchestre

CYNAR
apéritif léger à base d'artichauts
Concesisonnaire pour le Valais :
FRANCIS BRUTTIN - SION
Tél. 2 15 48

Les centimes font les francs.
Collectionnez les timbres-escompte
UCOVA.

Pain paysan
- **Savoureux, odorant – régal de toute la famille**
- **Frais, appétissant – et il le reste très très longtemps**
- **Léger, digeste – aliment végétal parfait**

Goûtez cette spécialité de votre boulanger!

SION - Place de la Planta
EXPOSITION CANTONALE HORTICULTURE OCTOBRE
du 14 au 17 octobre 1960

Le billet hebdomadaire de

LA RIVIERA VAUDOISE

✶ Réalisé par la section « photographie » de l'Ecole des Arts et métiers de Vevey, « Expo photo 64 » vient d'ouvrir ses portes à St-Saphorin dans les locaux Pro Arte.

Cette exposition a voulu montrer comment l'art photographique pourra être représenté dans le cadre de l'Exposition nationalle de 1964.

✶ Le Conseil général de Châtel-St-Denis s'est réuni la semaine dernière sous la présidence du syndic J. Colliard.

Il fut étudié la question de l'installation en permanence d'un camp militaire. Depuis fort longtemps, la troupe qui stationne chaque année dans cette charmante bourgade éprouve une grosse difficulté pour se loger. Des pourparlers sont en cours avec la Confédération et les constructions envisagées atteindraient une valeur de deux millions de francs.

✶ La S.F.G. compte quelque 256.000 membres dont l'amitié, la camaraderie et la solidarité en sont les caractéristiques.

Ce dernier week-end fut très important pour les anciens gymnastes qui vinrent plus de 800 sur la Riviera vaudoise où se tenait une remarquable Landsgemeinde des vétérans. Au Pavillon des sports de Montreux s'est tenue l'assemblée protocolaire; gagnant Vevey à bord d'un bateau de la C.G.N. tous ses anciens se retrouvèrent au Casino du Rivage pour trinquer le verre de l'amitié et déguster un succulent repas. Diverses sociétés ont donné un excellent programme de variétés. Félicitons le comité d'organisation pour la parfaite réussite de cette manifestation.

✶ La gymnastique était encore à l'honneur à St-Légier où une rencontre internationale à l'artistique opposait une sélection lyonnaise à l'équipe vaudoise.

La formation française était représentée par Decastro, Denezeth, Cununier, Jaillarden, Kastranovo et Gagon.

Les couleurs vaudoises étaient défendues par Fehlbaum, Jossevel C., Jossevel G., Leuba et Fuchs.

Les représentants suisses remportèrent une facile victoire par 228,60 pts contre 201,65 à leurs adversaires.

✶ Les « Amis fribourgeois » de Montreux ont inauguré leur nouveau drapeau dimanche dernier. Ce fut l'abbé Pfulg, recteur de Clarens, qui donna la bénédiction à l'église catholique de Montreux. Cette fête de famille s'est poursuivie à l'Hôtel de la Paix où repas et diverses productions de qualité ont enthousiasmé les nombreux amis de cette société qui, une fois de plus, prouva son double attachement à sa terre natale et à son pays d'adoption.

✶ Un grand congrès a réuni à l'Hôtel du Parc, au Mt-Pélerin, les masso-physiothérapeutes de Suisse. Cette profession est plus connue sous le nom de masseur.

Divers exposés, expériences et démonstrations ont intéressé au plus haut point les nombreux participants à ce congrès.

—Parmi les joies annexes il convient de signaler la très sympathique soirée familière où danses et chants de la « Chanson veveysanne » furent très remarqués, cependant que la réception officielle s'est tenue au Château d'Oron. Réception qui fut suivie d'un souper aux chandelles.

D.

Bex
Après le comptoir

Pour clore la saison pluvieuse que les prévisions météorologiques nous ont annoncée durant tout l'été, le speaker de l'Aéro-Club de la Plaine du Rhône nous annonce pour dimanche 9 octobre une sympathique manifestation avec brisolée, la première de cette saison.

Une ambiance du tonnerre est garantie grâce à la participation de l'ensemble d'instruments de cuivre de Massongex.

Quant à l'aviation elle ne sera pas en reste, car la participation de nombreux pilotes suisses est d'ores et déjà assurée avec de nombreux et variés modèles d'avions. Les vols de passagers et baptême de l'air débuteront à 14 heures.

La cantinière aura du plaisir à vous offrir son choix de boissons variées chaudes et froides, car des bonnes châtaignes demandent à être arrosées.

Pour les amateurs de sensations fortes une surprise est réservée.

Les modèles réduits vous enthousiasmeront avec leurs acrobaties et vitesses supersoniques.

Donc, dimanche après-midi en famille, Aérodrome des Placettes, Bex.

spectacles concerts conférences

Cinéma REX - Saxon

Du vendredi 14 au Dimanche 16. — Un film profondément humain, dramatique, d'après le roman du professeur André Maiocchi, « La vie d'un chirurgien » : « ESCLAVE DE SON AMOUR », avec Lise Bourdin et Massimo Girotti.

SION - HOTEL DU CERF
Dimanche 16 octobre
dès 11 et dès 17 h.
LOTO
de la **Cible de Sion**
et du **Tennis-Club de Sion**

Sourions
avec Jean Tarec

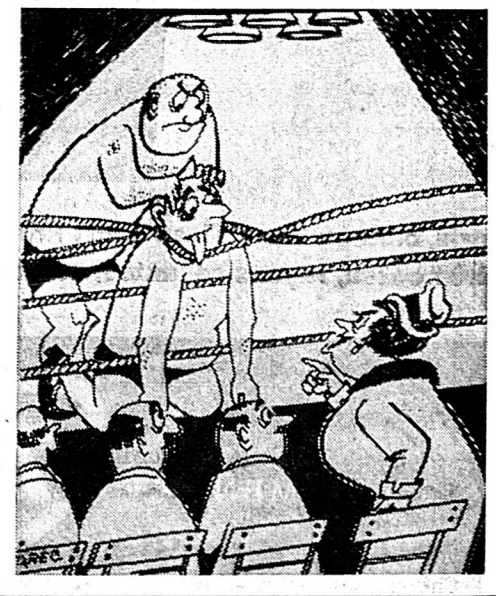

— C'est bien fait : Je t'ai toujours dit que le catch ça n'était pas dans tes cordes !...

Buck Ryan
détective

(Copyright by Cosmopress)

Où que vous habitiez, ne renoncez pas à l'agrément d'une chambre bien chauffée, utilisez Shell Butagaz et...

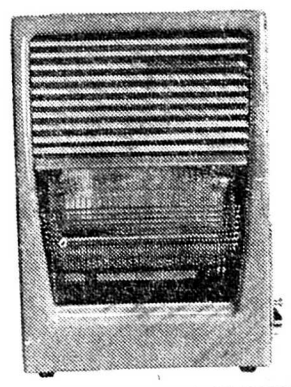

RALLYE MATIC 68

- le radiateur sans raccordement à la cheminée, idéal pour l'entre-saison et comme chauffage complémentaire,
- possède une grande puissance de chauffe, grâce à son brûleur facilement réglable,
- garantit un fonctionnement irréprochable dû à son dispositif automatique de sécurité
- est monté sur roulettes et vous apporte la chaleur et le confort là où vous les désirez
- est élégant et s'harmonise avec votre intérieur.

Prix Fr. 239.-

SHELL BUTAGAZ

Paul Coutaz, Combustibles, St-Maurice

Gratuit

avec chaque VEL à 1.40 1 AJAX-Essai

VEL et le nouvel **AJAX** au service de la ménagère moderne

Procurez-vous dès aujourd'hui votre emballage spécial!

SAINT-MAURICE
HOTEL DENT-DU-MIDI
Dimanche 16 octobre, dès 14 h. 30

LOTO

organisé par le NOBLE JEU DE CIBLE de Saint-Maurice
LAPINS - VOLAILLE - FROMAGES
Abonnement pour l'après-midi Fr. 25.—
pour le soir Fr. 25.—
Invitation cordiale

Gros rabais

Chèvres entières	Fr.	3.20
Quartiers devant	»	2.90
Quartiers derrière	»	3.90
Moutons, quartiers devant	»	4.50
Saucisses de chèvre, la spécialité tessinoise pour rôtir ou pour manger cru	»	2.80
Salametti nostrani	»	9.—
Saucissons de porc	»	5.—
Mortadella Nostrana tessinois	»	6.50
Mortadella Bologna	»	5.30
Salami tessinois I a, provenant stock	»	11.—
Salami tessinois II a, (jusqu'à épuisement du stock)	»	8.—
Lard Nostrano salé	»	3.90
Lard maigre salé ou fumé	»	7.50

Expéditions soignées et rapides contre remboursement. Se recommande :

Boucherie Aldo FIORI CEVIO (TI)
Tél. (093) 8 71 18
(On est prié d'écrire lisiblement)

Démolition

A vendre : parquets, portes, fenêtres, faces d'armoires, barrières en fer, chaudières, radiateurs, charpente, poutraison, planches, fers PN, chaudières à lessive, ascenseur, tuyaux, vitrines de magasin, cheminées de salon, articles sanitaires.

P. VONLANDEN, Lausanne, tél. (021) 24 12 88.

Libéré des rhumatismes grâce à

emosan
anti-rheuma

Vente et renseignements chez votre pharmacien ou droguiste.

BOURG-ST-PIERRE

Terrain à vendre

Chalet et kiosques **«Le Relais Frontière » Shell à louer**, Fr. 350.— par mois. Construction récente, **locaux prévus pour tea-room** (pas de reprise).
Adresse Y. Boson, S. Ançay «L'Arlequin laines », av. de la Gare, Martigny. Tél. (026) 6 13 59.

Arbres fruitiers

Bon choix en abricotiers Linzet Royal.
Pommiers, poiriers pêchers
basse-tige dans les variétés courantes.
Pruniers, reines-claudes
Schellenberg Red-Star.

DIRREN-VAUDAN
Pépiniériste
Chemin Pierre-à-Voir 7
Martigny-Ville
Tél. (026) 6 16 68

Le petit magasin
au grand choix

Laine à Fr. 1.35 par 10 pelotes.
S. Ançay

A l'Arlequin

MARTIGNY
Av. de la Gare 40
Tél. 6.13.59

AUTOS

A vendre :
2 V W noire 52, la pièce **Fr. 1800.—.**
1 V W brune 51, **Fr. 1800.—.**
1 V W verte 50, **Fr. 1700.—.**
1 V W verte 48, **Fr. 1500.—.**
1 V W Standard 55, grise, **Fr. 2800.—.**
1 B M W Isetta 57, **Fr. 1600.—.**
1 V W 57, bronze, **Fr. 4300.—**, grande vitre arrière.
1 Morris 5 cv 49/50, **Fr. 800.—.**

Grandes facilités de paiements.

ACHAT - VENTE
ECHANGE

Garage Schiumarini S. A., distributeur officiel V W, Yverdon, Téléph. (024) 2 47 47.

On demande tout de suite une

Sommelière

Débutante acceptée.
S'adr. à l'Hôtel de la Demi-Lune, St-Ursanne (J. b.). Tél. (066) 5 31 32.

IVRE...
De quelle façon un alcoolique cesse complèt. de s'enivrer, vous indique notre prosp. grat. Envoi discret. Tél. 072 / 5 22 58
Sarona-Laboratoire, Sulgen/TG

Machines à écrire

Location-vente
Demandez nos conditions
Hallenbarter
SION
Tél. (027) 2 10 63

Machine à tricoter

Rapidex 160, double fonture, en très bon état. Fr. 120.—.

J. Meyer, av. Juste-Olivier 20, Lausanne. Tél. (021) 23 65 39.

A vendre

tracteur « Simar »

10 CV., état neuf, faute emploi. Moteur électrique sur chariot avec enrouleur de câble.

A. Péclat, rue Jean-Jaquet, 18, Genève.

Duvets plats

remplis trois quarts, duvet, fourre sarcenet légers et très chauds, 120 x 160 cm. **Fr. 40.—** 140 x 170 cm. **Fr. 50.—** oreiller 60 x 60 cm. Fr. 7.50 ; traversin 60 x 90 cm., **11.50.**

W. KURTH, 9, avenue de Morges, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.

Ça roule! Ça fume!
Jean-Louis va chercher son paquet de Virginie!

VIRGINIE

80 ct. – avec ou sans filtre
Un produit Burrus

Aucune cigarette de ce prix n'est aussi demandée: c'est la preuve de sa qualité.

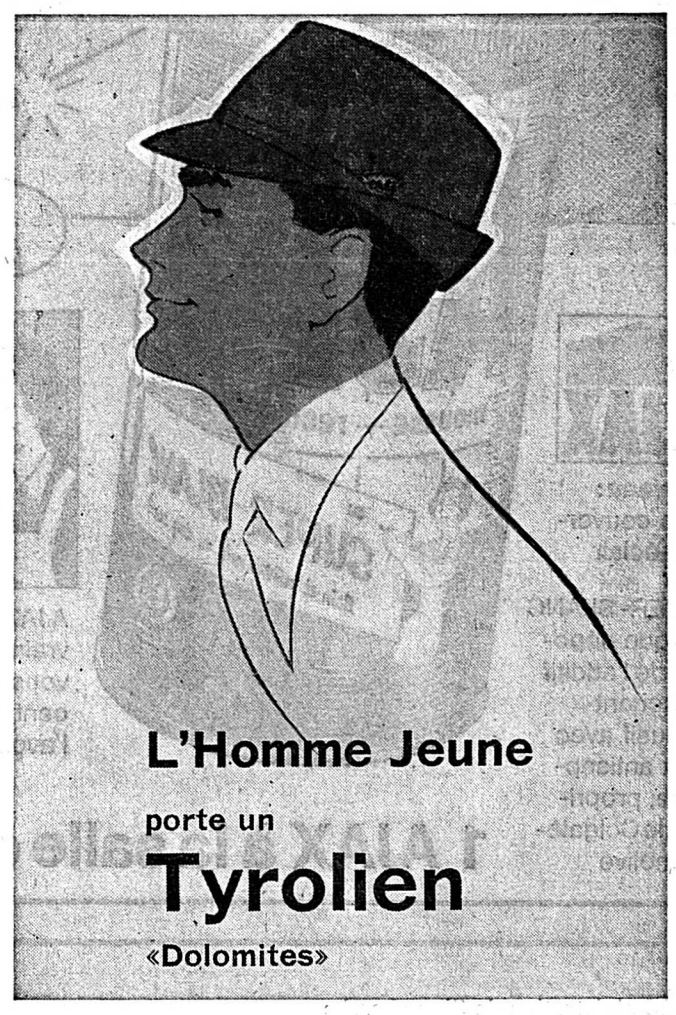

L'Homme Jeune
porte un
Tyrolien
«Dolomites»

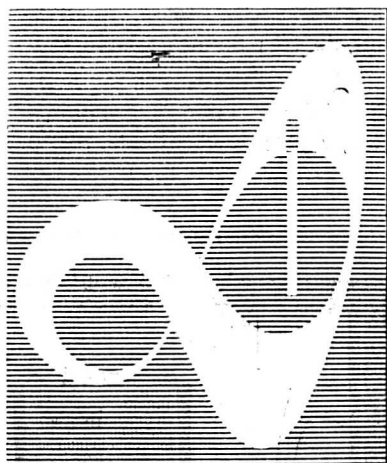

bien conseillé
bien assuré

accidents
responsabilité civile
famille
maladie
véhicules à moteur
vol, caution

mutuelle vaudoise accidents

J. Schneider
agence générale

Rue des Cèdres
SION
Tél. (027) 2 33 55

Nouveau **AJAX** au **SUPER-BLANC***

Propreté saine
pour cuisine et bain

AJAX au SUPER-BLANC supprime à l'instant les taches les plus rebelles.

AJAX au SUPER-BLANC nettoie et polit en douceur. Grâce à sa mousse extra-fine, baignoires, lavabos, surfaces de faïence ou d'émail scintillent de netteté.

AJAX au SUPER-BLANC nettoie et désinfecte tout à la fois. Même les impuretés invisibles à l'œil nu sont totalement éliminées.

AJAX au SUPER-BLANC répand dans cuisine et salle de bain la saine odeur du propre!

Approuvé et recommandé par l'Institut Suisse de Recherches Ménagères

AJAX au SUPER-BLANC*, c'est vraiment inouï ... voilà ce que vous disent spontanément des centaines de ménagères après l'avoir essayé.

Voici la preuve

A votre tour, procurez-vous le nouvel AJAX et comparez-le avec ce que vous utilisiez avant. La différence est éclatante!

AJAX

Nouveau: avec couverture-éclair

* SUPER-BLANC marque déposée de l'additif détachant exclusif avec effet antiseptique, propriété de Colgate-Palmolive

1 AJAX à la salle de bain - 1 AJAX à la cuisine

Souliers-bas pour grands et petits se trouvent le mieux chez nous

BYLAND

23.80

706.526. «Sonny». Un soulier de bon chaussant pour fillettes et garçons, cuir Softyrind souple brun bahia, semelle caoutchouc «Dufour».
Série 27/29 23.80
30/35 25.80

17.80

706.517. Soulier-bas élégant en elk brun mode ou noir, semelle caoutchouc «Pallas-Primo».
Série 27/29 17.80
30/35 19.80
3/6 (764.537) 28.80
6/12 (768.518) 31.80

757.267. «Fretz». Ravissant modèle d'automne en varessa brun maori ou noir, entièrement doublé cuir, talon LXV. Série 3/8 36.50

36.50

31.80

742.534. «Fretz». Un trotteur pour dames «Fretz» à un prix intéressant, varessa brun bahia, semelle caoutchouc «Smart», presque inusable.
Série 3/8 31.80

Société Coopérative de Consommation St-Maurice et environs

Meilleur marché grâce à la ristourne

BUVEZ

La délicieuse boisson au chocolat

Administration de Sion cherche

employée (é)

en qualité de secrétaire, ayant de très bonnes connaissances de la langue allemande.

Prière d'adresser offres sous chiffre P 13226 S à Publicitas, Sion, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire.

pour être satisfait
on a choisi
des brûleurs à mazout

ELCO

BRULEURS A MAZOUT ELCO
Rue Goubin, Sierre. Tél. (027) 2 11 60

A vendre

pour cause de départ MOBILIER DE SALLE A MANGER et SALON comprenant :
Armoire combinée, table à rallonges, 6 chaises rembourrées, 2 fauteuils et canapé, table de salon dessus mosaïque, tout en noyer.
1 cuisinière électrique, 3 plaques, « Le Rêve ».
Le tout en parfait état. Prix à discuter.

S'adresser sous J. 916 au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice.

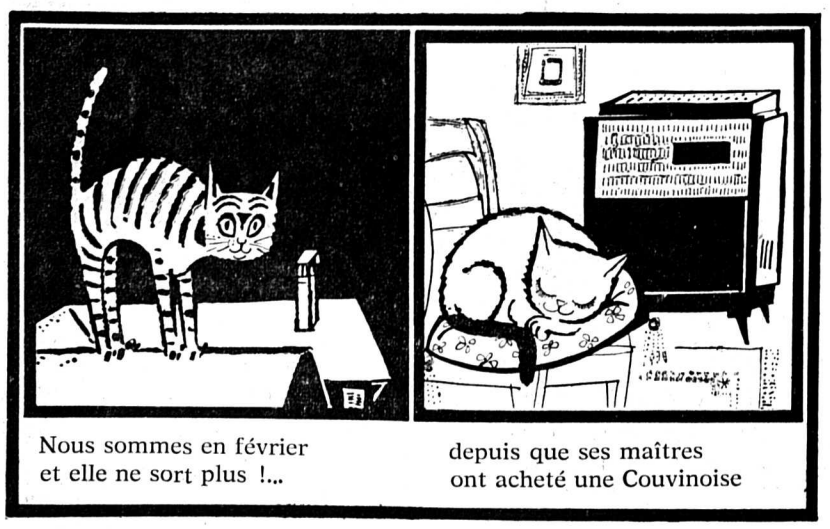

Nous sommes en février et elle ne sort plus !...

depuis que ses maîtres ont acheté une Couvinoise

Abonnez-vous au Nouvelliste

Vos annonces

seront renvoyées au surlendemain si elles ne nous parviennent pas la veille du jour de parution avant 15 heures.

Seuls, les avis mortuaires font exception.

On cherche

jeune fille

pour aider au ménage. Traitements familiaux.

S'adr. à P. Mauch, Rest. Freiheit., Winterthour.

Toujours bien rasé avec 0,06 Rasex

Sommelière

est demandée pour tout de suite ou à convenir. Bons gages et vie de famille.

Faire offre à Famille Max Ramseyer, Auberge Régionale, Tramelan (Jura bernois).

En vue de la Semaine suisse

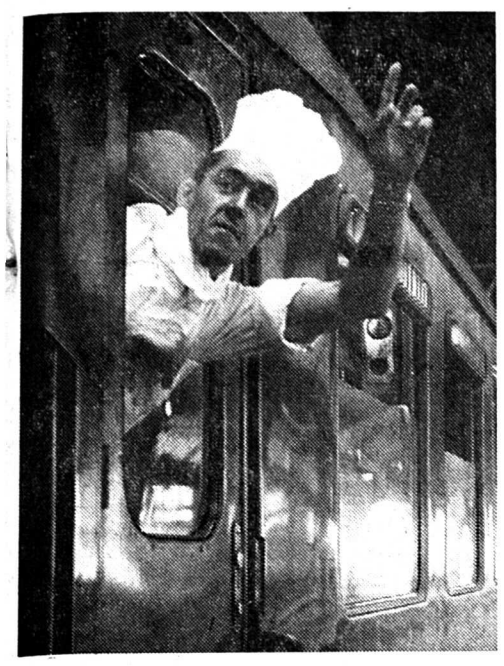

Pendant la Semaine suisse de cette année, les patrons boulangers de notre pays présenteront de nouveau le produit de boulangerie officiel de cette manifestation, le « petit pain de la Semaine suisse ». La direction et le comité central de l'Association suisse des patrons boulangers-pâtissiers ont décidé de n'utiliser, comme l'année passée, que du beurre pour fabriquer cet article officiel de boulangerie pour la Semaine suisse. Ce petit pain ne sera donc ainsi pas seulement le témoignage des capacités professionnelles d'une ancienne corporation, mais il contribuera également à encourager l'écoulement de produits laitiers indigènes.

Le 15 octobre, premier jour de la Semaine suisse, le chef du wagon-restaurant, à son arrivée en gare, veillera avec un soin tout particulier sur le wagon aux provisions, car il est chargé de la très honorable mission de distribuer à tous ses hôtes un « petit pain de la Semaine suisse », et de les rendre ainsi attentifs au but de la campagne nationale en faveur du travail suisse de qualité.

Hockey sur glace

Avant une saison chargée

A la lecture du programme de la saison des principaux clubs on s'aperçoit que l'hiver 1960-61 sera marqué par une intense activité des hockeyeurs helvétiques.

Alors que le championnat ne débute qu'en décembre, déjà de multiples matches amicaux se dérouleront durant la dernière quinzaine d'octobre et tout au long du mois de novembre.

Parallèlement à la Coupe de Suisse, qui réunira une cinquantaine d'équipes, quatre compétitions de longue haleine seront organisées. Tout d'abord, la Coupe des Grisons avec Davos, Arosa, St-Moritz et Coire (18 octobre-12 novembre), dont tous les matches auront lieu sur la nouvelle patinoire artificielle de Coire ; la Coupe des villes horlogères avec Bienne, Young Sprinters, La Chaux-de-Fonds et Servette, compétition avec matches aller et retour devant se terminer à la fin novembre ; la Coupe intercantonale organisée selon le même processus d'application, à laquelle prendront part C. P. Berne, Lausanne, Gottéron, Fribourg et Langnau ; enfin, la Coupe valaisanne avec Viège, Sion, Sierre, Martigny et Crans-Montana, qui, elle durera toute la saison.

D'autre part, plusieurs tournois se dérouleront lors des week-end de novembre. C'est ainsi que les 5 et 6 novembre, La Chaux-de-Fonds reçoit les équipes de Viège, ACBB Paris et Diavoli Milan, que les 12 et 13 novembre, les Grasshoppers, le CP Zurich, Riessersee et les Diavoli Milan se retrouveront sur la patinoire zurichoise du Dolder. Au cours de ce même week-end, se déroulera encore la Coupe de Bâle. Le tournoi international de Lausanne suivra les 19 et 20 novembre. Enfin, la Coupe Spengler aura lieu, comme chaque année, les derniers jours de l'an (27-31 décembre) à Davos.

Quant aux matches internationaux de l'équipe suisse, ils ne seront pas nombreux. Jusqu'à présent, en effet, deux seuls ont été conclus : le 2 décembre à Bolzano, contre l'Italie et le 4 décembre à Bâle, contre le même adversaire. Mais la formation nationale disputera de nombreux matches d'entraînement dans le cadre de sa préparation au championnat du monde. Le 23 octobre, à Genève, elle affrontera l'équipe professionnelle de l'ACBB Paris, le 5 novembre, à Lausanne, elle se heurtera aux hockeyeurs italiens de Bolzano et le 6 novembre, à Bâle, aux Canadian Air Force Flyers.

Plusieurs équipes nationales étrangères se produiront en Suisse au cours de cette saison. Les Tchèques seront à Genève le 19 novembre et trois jours plus tard à Neuchâtel. Entre le 22 et le 28 février, l'équipe japonaise disputera cinq matches à Zurich, Neuchâtel, Arosa, Bâle et Bienne. L'équipe championne du monde des Etats-Unis sera opposée aux Young Sprinters, à Neuchâtel, le 28 février, avant de défendre son titre dans le tournoi mondial qui, du 2 au 12 mars, simultanément à Genève et Lausanne, constituera le point culminant d'une saison qui s'annonce très chargée !

Le groupe valaisan de première ligue

Le championnat suisse de première ligue groupera, cette saison, 48 équipes réparties en trois groupes de huit et six groupes de quatre.

Voici le groupe valaisan : **Groupe IV A : Champéry, Charrat, Château-d'Oex, Zermatt.**

Le championnat de deuxième ligue sera disputé par 96 équipes réparties en un groupe de huit et 22 de quatre. Enfin, 150 équipes sont inscrites en troisième ligue.

Un camp d'entraînement à Genève pour l'équipe suisse

Sous la direction de Beat Ruedi, les cadres de l'équipe nationale helvétique participeront à un camp d'entraînement à Genève, du 21 au 23 octobre.

Le samedi soir, les joueurs suisses se mesureront aux professionnels de l'équipe parisienne de l'ACBB.

Voici la liste des sélectionnés pour ce camp :

René Kiener, Andres Kuenzi, Kurt Nobs et Bruno Gerber (CP Berne) ; Jacques Dannmeyer (La Chaux-de-Fonds) ; Oscar Jenny, Franz Berry et Werner Bassani (HC Davos) ; Walter Keller (HC Lucerne) ; **Bernard Bagnoud (Montana-Crans)** ; Fritz Naef, Alfons Müller et Hansmartin Sprecher (Servette) ; Edwin Friedrich (HC Villars) ; **Walter Salzmann, Hérold Truffer** et **Kurt Pfamatter (HC Viège)** ; Gian Bazzi (Young Sprinters) ; Paul Messerli, Georg Riesch, Hugo Heinzer et Berchtold (CP Zurich).

Marche

929 concurrents à la 4e marche de la première division à Lausanne

La 4e édition de la Marche militaire individuelle de la 1ère division qui se disputera le dimanche matin 16 octobre 1960 va au devant d'un succès complet puisque l'on a enregistré le nombre record de 929 inscriptions (élite : 868, landwehr : 53, landsturm : 8). Cette épreuve, lancée en 1957, est donc rapidement devenue la manifestation sportive romande No 1 de l'année et l'une des plus importantes à l'échelle nationale.

Le départ de l'imposant peloton sera donné à 10 h. 15 devant le stade de la Pontaise à Lausanne ; les hommes s'élanceront pour franchir (au pas de course et en tenue de campagne) la distance de 20 km. suivant l'itinéraire : Bois-Gentil, Le Châtelard, Le Mont, Les Planches, Fontaines des Meules, Montheron, Morrens, Pont de la Mèbre, Vernand dessus, Bois Gentil, Blècherette et caserne de Lausanne, où les arrivées seront jugées dès 11 h. 30.

Tous les grands coureurs militaires de Suisse romande seront au départ, les favoris de l'épreuve étant ceux qui se sont illustrés au cours des premières éditions soit le lt. Jacob Künzi de Lignerolle, le fus. Marcel Repond, de Fribourg, le lt. Hermann Etter, de St-Imier, le fus. Gérald Baume, Les Breuleux ainsi que l'app. Louis Kolly de Fribourg et le cap. Desmeules, de Lausanne. Nouveau venu, le Plt Serge de Quay, de Montana, vainqueur de maintes épreuves militaires, peut également fournir le futur vainqueur.

Toutes des unités romandes sont représentées de même que des corps de gendarmerie et ceux des gardes-fortifications et gardes-frontières. Le meilleur temps sur la distance de 20 km. a été obtenu en 1958 par le fus. Marcel Repond en 1 h. 29 min. 23 sec. alors que le vainqueur de 1959, le lt. Jacob Künzi avait obtenu 1 h. 29 min. 32 s.

Gymnastique

Sion reçoit les délégués de l'ASGF

C'est en Valais et dans sa capitale que se déroulera l'assemblée des délégués de l'ASGF les 22 et 23 octobre prochains. Enthousiaste et ravie de l'honneur qui lui échoit, l'Association valaisanne, que préside Madame Gränicher, prépare avec soin cette réception. On sait que la gymnastique contribue à la réussite de tous les sports et que de plus en plus elle devient importante pour la femme. L'Association valaisanne compte actuellement 350 gymnastes, ce qui, comparativement aux autres cantons, représente un maigre effectif. Mais cette assemblée de délégués qui tiendra ses assises à Sion apportera sans doute d'heureuses conclusions à certains problèmes posés et la propagande va se poursuivre avec sérieux et intensité.

Les gymnastes valaisannes, fidèles à l'idée de l'Association suisse ont pour but de développer la santé et la force d'un peuple, oui, mais développement harmonieux du corps, de l'esprit, de l'âme en conservant à son enseignement son caractère purement féminin. Il y aura environ 250 délégués de l'ASGF ces 22 et 23 octobre à Sion. Nul doute que les gymnastes valaisannes sentiront vibrer cette unité sportive et saine dictée par un même idéal. Le programme et autres détails paraîtront encore en temps voulu.

Cyclisme

Des coureurs cotés sur les routes valaisannes dimanche 16 octobre

C'est dimanche 16 octobre que le VC Excelsior de Martigny-Bourg, au nom de la Fédération cycliste valaisanne, organisera la course annuelle de l'Association des clubs cyclistes du Léman. On sait que cette association groupe les fédérations de Vaud, Genève, Valais et la région française du Lac Léman et que cette course d'automne, qui termine habituellement la saison, est organisée à tour de rôle par chaque fédération.

Le parcours choisi est le suivant : Martigny-St-Gingolph et retour avec l'ascension de la côte de La Rasse à l'aller et au retour. C'est donc cette côte qui sera la principale difficulté de l'épreuve. On peut penser qu'elle amènera une première sélection à l'aller mais que des regroupements s'effectueront jusqu'au retour où elle devrait jouer un rôle déterminant pour la victoire finale. Du sommet à l'arrivée, il n'y aura plus guère que 12 km.

Participation assez restreinte puisque nous aurons près de quarante coureurs au départ. Mais la qualité sera à ce dernier rendez-vous. En effet, de la liste des participants nous sortons les noms de coureurs très côtés comme les Savoyards Louis Sache, J.-C. Portier, L. et R. Duchesal, G. et R. Locatelli, Briffaud, Tissot, Dufrêne, les Vaudois Krähenbühl, Prélaz, Evard, Guillermin, Baumgartner (Louis et J.-C.) et surtout Gilbert Fatton, les Valaisans Marc Favre, Francis Luisier, Louis Genoud, Gérard Roux, Charles Aymon, Jean et André Delaloye ainsi que le jeune Jérôme Planchamp, de Vouvry. Les grands favoris seront naturellement les Vaudois Fatton et Louis Baumgartner, les Français Sache et Portier ; les trois Valaisans G. Roux, M. Favre et Louis Genoud qui peuvent fort bien créer la surprise. Départ à 9 h. devant l'Hôtel des 3 Couronnes ; arrivée à la route du Grand St-Bernard, Martigny-Bourg, vers 11 heures 15.

Bücher-Pfenninger bien placés

Six Jours de Berlin. Positions après la neutralisation de jeudi matin : 1. van Looy-Post (Be-Hol), 391 pts ; 2. Bucher-Pfenninger (S), 360 p. ; 3. Arnold-Patterson (Aus), 314 p. ; 4. Nielsen-Lykke (Da), 280 p. ; 5. Bugdahl-Junkermann (All), 143 p. A un tour : 6. Altweck-Renz (All), 209 p. Puis : à 5 tours : 10. Roth-Rieke (S-All), 156 p.

R. Graf sans partenaire

Pour la course contre la montre par équipes du Trophée Baracchi (4 novembre, à Bergame), les Suisses René Strehler et Willy Trepp uniront leurs efforts, tandis que Rolf Graf est toujours à la recherche d'un partenaire.

Ski

L'ACVS et la préparation de la saison

Le comité cantonal de l'AVCS s'est réuni hier à Martigny, sous la présidence de M. Pierre Crettex, pour une orientation générale sur la saison prochaine.

Nous reviendrons en temps utile sur les détails de cette vaste préparation soigneusement étudiée et sur le programme y relatif qui nous a été donné par le chef technique M. Elie Bovier et le chef des compétitions M. Charly Veuthey.

Pour l'instant nous nous bornerons à en donner l'essentiel :

DISCIPLINES ALPINES

Deux équipes ont été formées : une équipe valaisanne comprenant 10 coureurs et une équipe d'espoirs comprenant 7 jeunes talents de 16 et 17 ans qui se sont mis en évidence au cours de la dernière saison. A part ces deux équipes messieurs, une équipe d'espoirs dames a été constituée comprenant six noms. Un premier entraînement est prévu du 5 au 12 novembre à Saas-Fee sous la direction de Raymond Fellay, chef d'entraînement. Un cours complet de 10 jours se déroulera du 11 au 20 décembre en un lieu à désigner qui sera celui des courses de sélections de l'équipe nationale. Les membres de l'équipe valaisanne participeront à ces courses.

DISCIPLINES NORDIQUES

Une équipe valaisanne comprenant (qualité oblige) : 20 coureurs, soit tous ceux qui furent au premier plan au cours de la saison passée. A partir du 1er décembre le fameux entraîneur Luoma sera à la disposition de l'AVCS qui ne manquera pas de profiter de ses précieux services. Un premier cours est prévu du 1er au 4 décembre en un lieu à désigner (qui sera probablement Oberwald); un second cours aura lieu du 29 au 31 décembre et un troisième précèdera juste les championnats suisses du 29 janvier au 1er février. D'autres entraînements sont également prévus à la Fouly du 3 au 6 novembre et à Loèche-les-Bains du 17 au 23 décembre. Rien ne sera négligé, ont le voit, pour permettre à nos hommes de conserver la suprématie qu'ils ont conquise si spectaculairement à Saas-Fee en 1960.

ENSEIGNEMENT GENERAL

M. Roland Gay-Crosier a été nommé chef de l'enseignement. Il aura surtout comme mission de veiller à l'enseignement au sein des clubs par l'envoi de moniteurs qualifiés et l'organisation de cours appropriés.

CALENDRIER

Pour l'OJ. : 1er championnat de fond à Loèche-les-Bains.

Championnats régionaux le 12 février, à Bagnes pour le Bas-Valais, à Vercorin pour le Centre, à Brigue-Rosswald pour le Haut. La finale cantonale réunira comme d'habitude les meilleurs de chaque région mais, fait nouveau, hors programme, se déroulera un slalom spécial réservé à une vingtaine de sélectionnés.

Les championnats valaisans (alpins et nordiques) se dérouleront à Champéry du 20 au 22 janvier; les courses de relais à Bluche le 6 janvier.

Sur le plan national : championnats suisses alpins et nordique à Montana-Crans du 2 au 5 février; championnat des 30 km. (1ère édition) à Kandersteg le 12 février; des 50 km. à Airolo, le 19 février.

TOURISME

Sous la direction de M. Jules Carron un cours sera organisé pour les chef de tourisme de chaque club; le programme comportera l'étude de la carte et de la boussole et tout spécialement la technique du ski en haute-montagne.

SKI-GRATUIT

Les demandes arrivent toujours plus nombreuses. 140 paires sont normalement distribuées. Pour étendre cette généreuse distribution qui fait le bonheur de tant de gosses, une action s'avère nécessaire. Des détails seront donnés ultérieurement.

DIVERS

Pour les championnats valaisans et suisses l'âge-limite d'un junior est de 18 ans pour les disciplines alpines. C'est la première fois, à titre d'essai, qu'on abaisse de 20 ans à 18 ans cet âge-limite. Pour les disciplines nordiques, il reste fixé à 20 ans.

Ce bref aperçu nous permet de dire que l'AVCS a fait du bon travail en vue de préparer la nouvelle saison. Est-il nécessaire de dire, après les éclatants succès de Saas-Fee notamment, qu'elle aura une lourde charge en vue puisqu'il s'agira de maintenir le niveau actuel de nos fondeurs et d'améliorer celui des alpins pour l'amener au premier plan. Dans cette discipline, en effet, nous n'avons qu'un seul homme en équipe nationale : Simon Biner. Mais les espoirs sont là et si on les suit attentivement, si on les aide, nous arriverons sûrement aux résultats escomptés.

E. U.

Nouvelles de l'Association cantonale valaisanne de gymnastique

ASSEMBLEE DES DELEGUES DE L'ACVG

Annoncée par erreur dans la presse valaisanne pour le 15 octobre, l'assemblée des délégués de l'Association cantonale valaisanne de Gymnastique, aura lieu à Riddes le dimanche 13 novembre.

Rappelons que les propositions pour les manifestations 1961-62 devront parvenir pour le 13 octobre au président, M. Ernest Grand, à Brigue.

COURS POUR MONITEURS ACTIFS

Le cours d'automne pour les moniteurs actifs, aura lieu à Sion à la salle du Sacré-Cœur le 30 octobre. La direction est assurée par le Comité technique cantonal. Le préliminaire de la grande manifestation romande de Fribourg, sera donné à cette occasion.

CHAMPIONNAT VALAISAN DE COURSES DE RELAIS

L'active société de gymnastique de Viège, organisera le 23 octobre le Championnat valaisan de course de relais sur le magnifique terrain des sports de cette ville.

Les « seniors » feront le relais suédois, soit 100 m., 200 m., 300 m., 400 m., ou le relais olympique, 800 m., 400 m., 200 m., et 100 m., tandis que les juniors (jusqu'à 1940) le 4x100 m.

Cette compétition est ouverte à tous les athlètes de la SFG et de la FSAA. La manifestation se déroulera l'après-midi, elle débutera à 13 h. 30 par le contrôle des licences, puis nous verrons le relais suédois et le relais olympique. Les sociétés qui s'intéressent à ce championnat sont priées de s'inscrire jusqu'au 15 octobre chez M. René Viotti, Kaufplatz, à Viège.

COURS MONITRICES DE PUPILLETTES

Très bon cours dirigé par la commission de Jeunesse, que Raymond Coppex, de Monthey, préside avec compétence.

38 monitrices, groupant la totalité des sections de l'ACVG se présentèrent à l'appel dans la magnifique salle de gymnastique de Vernayaz. Le programme bien établi comportait des exercices à mains libres (ceux de la future manifestation cantonale de nos petits gymnastes) : barre fixe, grande corde, une intéressante causerie, des jeux, etc. Le chef technique cantonal, à la Commission de Jeunesse, inspecta le cours et se plut à faire remarquer la bonne ambiance et le travail qui présidaient à cette journée d'instruction.

AVEC NOS MONITEURS DE PUPILLES

Le même dimanche, à Sion, à la salle du Sacré-Cœur, les moniteurs de nos petits gymnastes se retrouvaient sous la direction d'Alfred Volken, de Naters, chef technique de la Commission de Jeunesse. Au programme de cette journée, relevons l'orientation sur les excursions et les courses d'orientation, les exercices aux espaliers, initiation à la lutte libre, la gymnastique au sol, etc. La participation fut bonne, 28 moniteurs répondirent à l'appel de la Commission de Jeunesse. Dans l'après-midi, Jules Landry, moniteur cantonal, inspecta le cours qui marque la reprise d'activité automnale de la gymnastique qui débute par les soirées annuelles.

JOURNEE CANTONALE DE JEUX ET COURSE D'ORIENTATION

Rappelons encore que c'est dimanche prochain 16 octobre que cette importante compétition de l'ACVG aura lieu à Sion. Cette année le nombre d'inscriptions est très important et donnera un grand intérêt à cette journée.

Abonnement spécial

pour le

cours de répétition

A l'occasion du cours de répétition, qui commencera à la fin de cette semaine, le « Nouvelliste », comme d'habitude, met à la disposition des militaires désirant recevoir leur journal durant cette période, un abonnement de trois semaines au prix spécial de Fr. 1.50.

Ce montant est à verser dès aujourd'hui au ccp II c 274.

Afin d'éviter tout retard, nous prions les intéressés d'avertir l'administration du « Nouvelliste », à Saint-Maurice ou à Sion, par carte postale, également dès aujourd'hui.

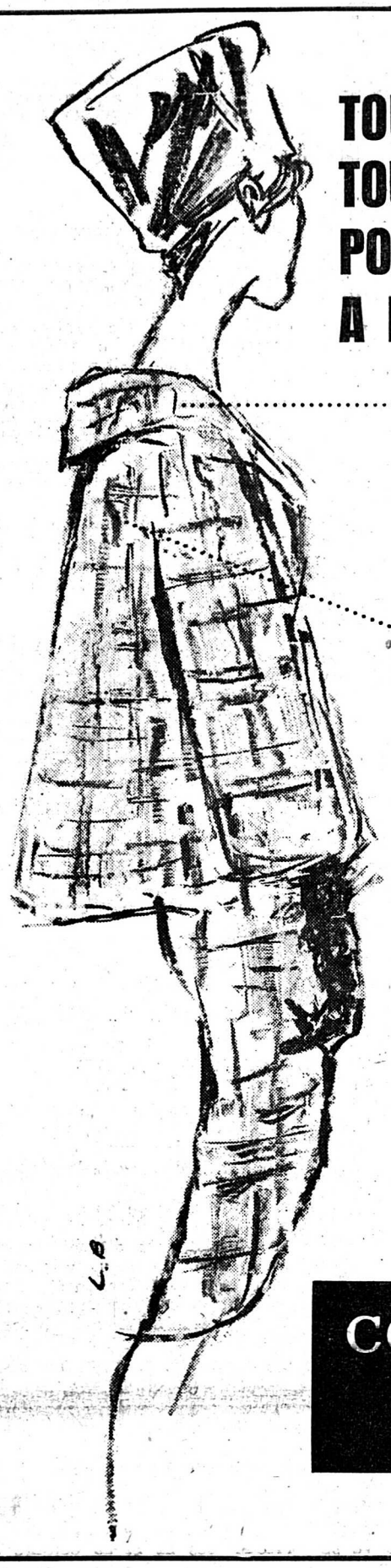

TOUS LES TISSUS
TOUTE LA CONFECTION
POUR DAMES ET JEUNES FILLES
A DES PRIX VRAIMENT ETUDIES

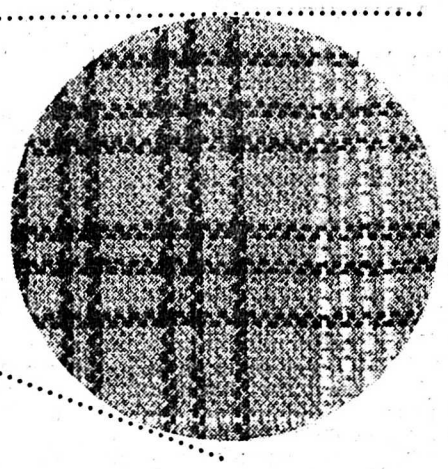

TISSUS

Manteau double face, un côté tweed, l'autre côté uni, très en vogue. Coloris mode. Largeur 140 cm.

24.50

Ecossais pure laine peigné dans les récents dessins et coloris. Pour robes, jupes, etc. Largeur 140 cm.

16.90

Gros Jacquard à dessins symétriques modernes. Nouvelle gamme de coloris. Pour la jupe sport. Largeur 90 cm.

9.80

CONFECTION

Manteaux unis ou fantaisie, façons nouvelles, grand choix de coloris. 119.— 98.—

89.–

Auto-coat, jaquette 7/8, la vogue de la saison 98.—

89.–

Pantalons après-ski, velours, écossais, Prince de Galles. Coupe moderne 39.80 29.80

19.80

COMPTOIR DES TISSUS *et Confection S.A.*

Bas de la rue St-François — 12, rue Centrale
LAUSANNE

Grande Maison d'alimentation cherche

pour entrée immédiate

Une apprentie vendeuse

pour magasin d'alimentation, à Sion.

Une gérante capable

pour un magasin d'alimentation SELF SERVICE important, dans une station au centre du Valais.

Appartement mis à disposition.

Seules les personnes capables sont priées de soumettre une offre détaillée pour ce poste bien rétribué.

Une vendeuse

très capable dans la branche d'alimentation et pouvant faire des remplacements.

Une aide vendeuse

pour un magasin d'alimentation, à Saxon.

Faire offre écrite et détaillée, en précisant le poste intéressé sous chiffre P 133-3 S Publicitas, Sion.

Samedi soir 15 octobre
à la Halle Zwissig,
GLAREY-SIERRE
productions des participants au

CONCOURS

des
meilleurs instrumentistes du Valais
enregistré par Radio-Lausanne
ATTRACTIONS
(Les Trois de la Radio)
BAL (Orchestre **Swiss-Melody**)
RESTAURATION, CANTINE, BAR
Dimanche, la Fête d'automne de la Gérondine continue :
L'après-midi : DANSE
Le soir : **Grand défilé de mode humoristique - BAL, etc.**

Abonnez-vous au Nouvelliste

A vendre d'occasion
1 chaudière
de chauffage
1 chauffe-eau
électrique 125 l.
6 baignoires
anciennes
Tél. (021) 6 84 35

ELNA
MACHINES A COUDRE
Sur tissus minces ou épais, avec l'ELNA tout est parfait!
Représentant officiel
A. WITSCHARD
Martigny-Ville
Tél. (026) 6 16 71

On cherche pour Genève un
chauffeur
ayant l'habitude des camions Saurer. Entrée immédiate.
Faire offres avec prétentions à Robert Seppey, Euseigne.
Tél. (027) 4 82 42.

Toujours bien rasé avec 0,06 Rasex

A louer
Martigny : 3 pièces et demi, tout confort. Libre de suite. Fr. 200.- tout compris.
Tél. 6 17 97.

Ce soir du Camembert BAER!

On cherche
installateur sanitaire
très capable. Travail bien rémunéré. Prix de l'heure Fr. 3.60 à 3.80. Entrée de suite.

Offres écrites sous chiffre P 13273 S à Publicitas, Sion.

A vendre un
potager
avec serpentins ;
une caisse à bois
une romaine
de 100 litres.
S'adr. à Jules Tornay, Verlonnay s. Orsières.

On cherche
jeune fille
aimant les enfants, pr aider au ménage et s'occuper des enfants. Vie de famille assurée.
Offres à Mme R. Lersli im Hasli, Dulliken (SO).

A VENDRE
un pré
de 1379 m2 situé Près des Caisses de Martigny-Ville.

Sadr. à Me Jean-Charles Paccolat, avocat et agent immobilier à Martigny-Bourg.

Faites lire et lisez le Nouvelliste

prince carolus

par jacques chabannes 61

Rendez-vous fut pris dans le cabinet du ministre de l'Intérieur, où le président du Conseil, M. Constantin Picquet, avait tenu à se rendre. En présence de Sa Majesté, de M. le procureur général et du juge d'instruction commis à l'affaire Nondoiseau, le croupier fut de nouveau interrogé. Il ne cacha pas sa légitime indignation.

Le président du Conseil et le ministre de l'Intérieur assurèrent au roi que diligence serait faite pour régler cette affaire. Carolus insista pour que Nondoiseau et le croupier soient confrontés par le juge d'instruction. Il entendait que cette confrontation soit suivie d'un communiqué à la presse. Il ne quitterait Paris qu'après avoir reçu cet apaisement définitif.

Nondoiseau étant — sous la surveillance de la police — dans le Midi, le ministre de l'Intérieur fit valoir à Sa Majesté que cela demanderait quarante-huit heures et que Sa Majesté risquait, de ce fait, de n'être pas rentrée à Douchkar le jour des élections législatives.

Celles-ci avaient été fixées au dimanche suivant. C'est le samedi que Nondoiseau, ramené de Nice (il n'avait plus d'argent pour prendre le train), fut confronté avec Jacqueton.

Celui-ci déclara n'avoir jamais vu Nondoiseau. Il le regarda avec curiosité.

Sa Majesté fut immédiatement avisée de l'heureuse issue de cette confrontation, et le juge d'instruction fit une déclaration à la presse judiciaire.

Comme ces événements s'étaient déroulés le matin, le carolus fit un bond considérable en bourse.

Le roi manifesta son intention de regagner immédiatement Douchkar. Malheureusement, les conditions météorologiques étaient tout à fait défavorables. Tout le bassin méditerranéen était en proie à une perturbation orageuse, et le Balkan semblait complètement bouché.

Carolus se résigna à ne prendre l'air que le dimanche matin à l'aube.

Le lendemain matin, la situation météorologique ayant empiré, Carolus en fut réduit à téléphoner à Uskub. Celui-ci était absent. Carolus fut mis en communication avec M. Denis, qui lui apprit que les dernières journées de la campagne électorale avaient été agitées. Des provocateurs avaient fait des allusions aux gains scandaleux du roi dans les tripots français. M. Denis avait appris que ces meneurs avaient eu des contacts avec le président Uskub, dont l'attitude semblait suspecte.

Ce matin, tout était calme. On votait, plus assidûment en ville que dans les campagnes. L'absence du roi, ajoutait M. Denis, faisait mauvaise impression.

« Je serais rentré hier, mais j'avais 88 pour 100 de chances de me casser la gueule sur les montagnes. »

M. Denis répond avec froideur.

« Un retour risqué aurait fait bonne impression. »

Carolus appelle le président du Conseil et lui demande la grâce de Nondoiseau. M. Constantin Picquet constate que Carolus est un politique profond. Ce geste de clémence mettra fin aux calomnies. Dès demain, l'affaire sera classée et Nondoiseau relâché.

A dix-huit heures, Carolus appelle Orly. Aucun espoir d'éclaircie avant la nuit. Mais on annonce la fin de l'anticyclone. Il serait possible de décoller vers minuit pour être à l'aube à Douchkar.

A dix-neuf heures, Glamour fait son apparition. Il arrive de Nice, via New-York. Il a téléphoné hier de New-York à Douchkar et ainsi appris que Carolus était encore à Paris.

A vingt heures, Glamour appelle Douchkar. M. Denis lui communique les premiers résultats partiels.

En ville, 65 pour 100 des suffrages exprimés vont aux partis gouvernementaux, 52 pour 100 aux légitimistes, 13 pour 100 aux « vieux de la montagne ». Par contre, les campagnes ont mal réagi : 27 pour 100 aux « vieux de la montagne », 8 pour 100 nuls, c'est-à-dire pour le retour à la Balkanie ou communistes, 45 pour 100 républicains, 20 pour 100 légitimistes.

A vingt et une heures, le pilote appelait d'Orly : l'éclaircie se précisait. On pourrait décoller après vingt-deux heures.

Par la radio anglaise, Glamour obtient les renseignements suivants :

Suffrages exprimés : 77 pour 100. Abstentions : 23 pour 100.

Sur les 77 pour 100 : républicains, 48 pour 100 ; royalistes légitimistes, 39 pour 100 ; « vieux de la montagne », 10 pour 100 ; nuls, 3 pour 100 ; royalistes et « vieux de la montagne » totalisaient 49 pour 100 pour 48 pour 100 aux républicains. La partie se jouerait sur le nombre de députés élus.

(Copyright by Cosmopress)

(à suivre)

Conseil d'Etat

Approbations

Le Conseil d'Etat a décidé d'approuver le projet d'aménagement et de reboisement du lieu dit Rufiwald, déposé par la commune de Wiler, et de mettre les travaux qui y sont prévus au bénéfice d'une subvention cantonale.

— Il a approuvé la décision du Conseil communal d'Erschmatt à adjuger les travaux de construction de la route forestière Erschmatt-Engersch I.

— Il a approuvé les décisions de l'administration communale de Saillon à adjuger les travaux concernant la construction de la route forestière des Combes.

Autorisations

Le Conseil d'Etat a autorisé la commune de Fiesch à adjuger les travaux de vitrerie et de menuiserie de la maison d'école de Fiesch.

— Il a autorisé la commune de Törbel à adjuger les travaux concernant l'amélioration alpestre de Moos.

— Il a autorisé le consortage des alpages bourgeoisiaux de Vouvry à adjuger les travaux de construction de l'étable de Loz.

— Il a autorisé le consortage du remaniement parcellaire d'Ayent à adjuger les travaux de construction de la route d'Antsère.

Nominations

Le Conseil d'Etat a nommé Mme Thérèse Planche de Collombey, domiciliée à Sion, pour la période administrative en cours, professeur au collège de Sion.

— Il a nommé M. Robert Crettaz à Bramois, actuellement aide-comptable à la comptabilité générale de l'Etat au poste de comptable à ce même service.

— Il a nommé provisoirement M. Roland Roch à Sion comme aide-comptable au service de la comptabilité générale de l'Etat.

Adjudications

Le Conseil d'Etat a adjugé les travaux de correction du Trient à Trient.

— Il a adjugé les travaux de transformation du téléphérique Rarogne-Eischoll.

— Il a adjugé les travaux de création d'une cave, transformation de la cuisine et divers locaux du sanatorium valaisan à Montana.

Démission

Le Conseil d'Etat a agréé la démission présentée par M. Gilbert Rebord, ouvrier spécialisé à l'arsenal cantonal de Sion.

Subvention cantonale

Le Conseil d'Etat a mis au bénéfice d'une subvention cantonale les travaux de correction du bisse de Salins.

Le concours des meilleurs instrumentistes du canton

C'est samedi, dans le cadre de la Fête d'automne organisée par la « Gérondine » Harmonie municipale de Sierre, qu'aura lieu le premier concours des meilleurs instrumentistes du canton.

Trois musiciens professionnels fonctionneront comme membres du jury. Une quinzaine de candidats se présenteront au concours.

Le soir, dans la grande halle des garages Zwissig, à Glarey (qui d'ailleurs sera chauffée) les lauréats du concours se produiront en public et tous les auditeurs pourront assister à la distribution des diplômes. C'est M. Gabriel Bérard, président de l'Association des musiques du Valais qui donnera les récompenses.

Cette présentation des meilleurs instrumentistes est le clou de la Fête d'automne. Ajoutons que M. Chaillet, virtuose trompette et soliste de l'« Ensemble romand de cuivres », ainsi que M. Hugo Luini, trombone du célèbre groupement « La Perce-oreille » connu par ses enregistrements et ses disques, joueront tous deux quelques succès de leur répertoire.

Le dimanche après-midi, le bal commencera dès quatre heures. Il sera possible de se restaurer dans les halles Zwissig. A 20 heures, le public assistera à un grand défilé de mode humoristique ; **La mode à Sierre, de 1900 à l'an 2000.** Deux ballets de l'école de danse Cilette Faust se produiront sur scène. Il s'agit de danses espagnoles et de danses modernes, présentées à Schwartenbeck et dans plusieurs villes du Nord de l'Allemangne, où ces attractions obtinrent le plus vif succès.

La Fête d'automne organisée par la « Gérondine » sera une manifestation de grande ampleur, où la bonne humeur, l'entrain et la joie de vivre règneront samedi et dimanche soir prochains !

Contrôle des phares et des pneus 1960

Le service de la circulation de la Police cantonale communique :

L'horaire prévu pour la campagne du contrôle des phares et des pneus est modifié en ce sens que les véhicules à moteur pourront être présentés aux jours et aux endroits prévus dans le plan, publié tout récemment, mais SEULEMENT de 18 h 30 à 22 h 30.

POLICE CANTONALE
Circulation

HAUT-VALAIS

Plusieurs arrestations

La police cantonale a procédé, ces jours derniers, à plusieurs arrestations dans le Haut-Valais, par suite d'affaires de mœurs dont plusieurs mineures avaient été victimes.

Assemblée de la Société d'histoire du Haut-Valais

Hier, s'est tenue, à Binn, sous la présidence de M. le Rvd curé Arnold, de Mörel, d'assemblée de la Société d'histoire du Haut-Valais. De nombreux membres venus des cantons voisins étaient présents et eurent le privilège d'entendre, avec leurs collègues valaisans, deux conférences, l'une sur la préhistoire et l'autre sur l'histoire contemporaine.

SION

A propos de spectacles

Depuis 3 ans il s'est établi une belle entente et une collaboration entre la Société du Théâtre, la Société des Amis de l'Art et les Jeunesses Musicales.

En vertu de cette entente, chacune s'occupe plus spécialement du domaine qui lui est propre. Ainsi la Société du Théâtre prend les contacts nécessaires pour amener à Sion des troupes intéressantes ; les Amis de l'Art mettent tout en œuvre pour s'assurer des conférenciers de choix et des concerts de valeur et les Jeunesses Musicales nous permettent de bénéficier des concerts prévus par les tournées nationales.

Grâce à cette collaboration, les spectacles sont donnés sous l'égide de 3 Sociétés. Elles viennent d'ailleurs de publier un programme commun qui ne manquera pas de donner satisfaction à chacun.

Mieux que cela, les membres d'une des Sociétés bénéficient de réductions sur les spectacles organisés par les 2 autres. On comprendra cependant qu'il n'est pas possible de cumuler et que si une personne est membre de 2 ou même des 3 Sociétés, elle ne peut recevoir qu'une réduction.

Les spectacles coûtent de plus en plus cher et il est difficile d'équilibrer un budget. Au reste, les personnes qui se sont inscrites dans 2 ou dans les 3 Sociétés c'est évidemment pour les soutenir. C'est pourquoi nous les remercions et de leur compréhension et de leur appui.

Et maintenant une autre bonne nouvelle. En plus de la carte ordinaire à **Fr. 15.—** (des Amis de l'Art ou des Jeunesses Musicales), il a été prévu une carte d'abonnement à **Fr. 50.—** qui donne droit à 12 spectacles gratuits, pour autant bien entendu, qu'ils sont organisés par les 3 Sociétés. Cette carte peut être utilisée par la détenteur ou par les membres de la famille, selon leur choix et le nombre de places qu'ils désirent.

Pour simplifier les choses, les personnes qui désirent recevoir cette carte d'abonnement n'ont qu'à verser **Fr. 50.—** sur le compte de chèques II c 3424 Société des Amis de l'Art ou s'adresser à l'une des Sociétés ci-dessus.

SIERRE

Vol par effraction

Mercredi soir, un individu s'est introduit par effraction dans l'appartement des Rvdes Sœurs de l'école primaire des filles, à Sierre.

Pendant que celles-ci étaient au Chapelet, le malandrin subtilisa une somme conséquente d'argent liquide.

La police a immédiatement entrepris des recherches qui sont, jusqu'ici, demeurées vaines.

Un cambrioleur pincé

La police cantonale a arrêté, hier, le dénommé F. M., recherché pour divers cambriolages perpétrés dans la région de Sierre.

Le malandrin, après avoir avoué, a été mis à la disposition du juge-instructeur.

Conservatoire cantonal

COURS DE DIRECTION CHORALE

Comme chaque année, le Conservatoire cantonal annonce la reprise, dès le samedi 5 novembre, des cours de direction chorale confiés à MM. le Chanoine Revaz, H.P. Moreillon et J. Baruchet.

Ces cours ont lieu de 14 h. à 17 h.

Inscription dès ce jour par écrit ou par téléphone de 14 h. à 17 h., téléphone No. 2 25 82, rue de la Dixence, Sion.

Programme du H. C. Sion et de la patinoire pour la semaine prochaine

Samedi 15 octobre :
Ouverture de la Patinoire pour la saison 1960 - 61.
18 h 30 à 20 h 15 : entraînement libre H.C. Sion I

Dimanche 16 octobre :
Patinoire à disposition du public
18 h 30 à 20 h 15 : entraînement libre H.C. Sion I

Lundi 17 octobre :
12 h 45 à 14 h 00 : hockey autorisé sur ½ patinoire
18 h 00 à 20 h 15 : entraînement H.C. Sion I

Mardi 18 octobre :
12 h 45 à 14 h 00 : hockey autorisé sur ½ patinoire
18 h 00 à 20 h 15 : entraînement Club de Patinage artistique

Mercredi 19 octobre :
12 h 45 à 14 h 00 : entraînement H.C. Sion (écoliers)
18 h 00 à 20 h 15 : entraînement H.C. Sion I

Jeudi 20 octobre :
12 h 45 à 14 h 00 : entraînement H.C. Sion (écoliers)
18 h 00 à 20 h 15 : entraînement H.C. Sion (juniors I - II)

Vendredi 21 octobre :
12 h 45 à 14 h 00 : hockey autorisé sur ½ patinoire
18 h 00 à 20 h 15 : entraînement H.C. Sion I

Samedi 22 octobre :
12 h 45 à 14 h 00 : entraînement Club de patinage (juniors)
18 h 30 à 20 h 15 : entraînement H.C. Sion II

Dimanche 23 octobre :
18 h 00 à 20 h 15 : entraînement H.C. Sion (juniors I - II)

HERENS

Dans le cadre de la semaine suisse
Une émission sur « La Grande-Dixence »

Dans le cadre de la semaine suisse, la TV romande présentera, le lundi 17 octobre, un important reportage sur « La Grande-Dixence » qui évoquera le travail des hommes et des machines dans les hauts chantiers des Alpes.

La phase actuelle des travaux de l'immense ouvrage, qui atteindra la hauteur de 284 mètres, est l'une des plus importantes.

Des vues prises d'avion situeront d'abord l'ampleur de l'œuvre réalisée au cœur des Alpes valaisannes, puis des séquences tournées sur le barrage et dans les galeries montreront l'envergure des travaux. La TV romande, avec ses réalisateurs, opérateurs et techniciens, a travaillé plusieurs semaines sur place, l'été dernier.

Il s'agit là d'une grande réalisation qui sera précédée, le vendredi 14 octobre, d'un entretien avec MM. E. Choisy, président de « La Grande-Dixence », et A. Stucki, professeur, directeur de l'EPUL, sur la sécurité des barrages.

MARTIGNY

Martigny-Bourg
Sortie annuelle de la Société de Jeunesse conservatrice

Répondant très nombreux à l'appel de leur Président, M. Jacquy Piota, les membres de la Société de jeunesse conservatrice-chrétienne sociale s'étaient pressés dans le car mis à leur disposition dimanche dernier pour une course surprise fort réussie, en dépit d'un temps décidément maussade. Comme précédemment, M. Camille Abbet, Conseiller, était présent.

Le hasard fit bien les choses. Dès le début de cette journée de détente, la joyeuse cohorte avait trouvé dans son sein un quatuor à «cordes» — les cordes vocales de nos amis Barman, Bourgeois, Marin et Favre — qui nous gratifièrent d'un répertoire moderne et polyglote dont les dissonances volontaires ne faisaient qu'accentuer l'harmonie et la belle composition de morceaux bien étoffés.

Mais l'itinéraire fut une nouvelle surprise, à vrai dire bien agréable pour des palais valaisans déjà fort connaisseurs. Ce fut en effet une sorte de circuit des vins... vaudois, organisé et minuté par le chef de course, M. Raphy Saudan. A Yvorne, l'on dégusta en premier lieu ce vin bien équilibré du Grand District. Seconde dégustation à Chexbres, où le Lavaux permit à chacun de découvrir ce merveilleux balcon du Léman à la faveur d'une généreuse éclaircie... se faufilant entre les bouteilles.

De si copieux apéros devaient évidemment appeler des appétits que M. Esenwein-Bonvin, de l'hôtel du Port à Villeneuve, arriva à assouvir au cours d'un repas qui délecta les plus gourmands.

Comme la troupe semblait regretter de quitter cette terre vaudoise si généreuse, ce fut ensuite la visite du Château de Chillon, puis un dernier verre à Ollon avant de regagner Martigny, toujours avec l'accompagnement du quatuor plus entraînant que jamais.

Avant la dislocation à la fin de cette journée si bien remplie, le Président du parti conservateur, M. Joseph Gross, adressa ses félicitations à cette belle jeunesse de Martigny-Bourg qui continue à donner la preuve de l'intérêt qu'elle porte à la chose publique, et se préparer ainsi à assurer la relève.

Obs.

ST-MAURICE

La préparation du Concile œcuménique
Mgr Haller consulteur de la Commission des religieux

Dans le cadre de la phase préparatoire du prochain concile œcuménique, le Pape Jean XXIII a procédé à la nomination d'un certain nombre de nouveaux membres et consulteurs des diverses commissions. Parmi les personnalités appelées à collaborer à la préparation du deuxième concile du Vatican, il y a notamment Mgr Louis-Séverin HALLER, abbé primat des chanoines réguliers de Saint-Augustin, évêque titulaire de Bethléem et abbé « nullius » de Saint-Maurice d'Agaune, nommé consulteur de la commission des religieux.

CAS
Programme de la course-surprise du 16 octobre 1960

Le Groupe de St-Maurice du CAS invite tous ses membres à participer à sa traditionnelle course-surprise.

9 h 15 Rassemblement Place de la Gare
9 h 30 Départ, destination 1100 m. ; apéritif
12 h 00 Dîner
16 h 15 Brisolée
18 h 00 Retour.

Les membres voudront bien s'inscrire jusqu'au 14 ct chez M. Alphonse Gross, tél. 3 65 35 ou chez M. Gilbert Granges, tél. 3 61 62.

NB. Si la route du Col des Mosses est coupée, la course n'aura pas lieu. Se renseigner chez les organisateurs.

MONTHEY

Karting-Club « Pierre-des-Marmettes »

Le Karting-Club de Monthey, dernier né des sociétés sportives du Bas-Valais, a constitué son Comité comme suit lors d'une récente assemblée tenue au Café du Simplon :

Président : Gérard Richoz, Monthey ; vice-président : Fernand Bosi, Monthey ; secrétaire : Jacques Paillette, Monthey ; caissier : Kiki Piota, Monthey ; membre-adjoint : Michel Bosi, Monthey.

Souhaitons longue vie et succès à cette benjamine des sociétés locales.

Collombey-le-Grand
Une fillette se fracture un bras

La fillette de M. Victor Vannay, de Collombey-le-Grand, s'est fracturé un bras alors qu'elle se trouvait à l'école. Elle put regagner son domicile après que les soins nécessaires lui furent prodigués.

L'équipement touristique de Zinal

La station de Zinal a longtemps connu les fastes du grand tourisme d'été, à la faveur de sa prestigieuse couronne de « quatre mille » et de son site admirable.

Cependant, la brièveté des saisons, parfois les intempéries, sans compter les changements de mode de vacances apportés par le tourisme automobile, ont posé bien des problèmes épineux à l'hôtellerie locale.

Afin de rendre à Zinal son prestige d'autrefois, une société en fondation va l'équiper de moyens nouveaux.

Il s'agit de construire d'abord un monte-pente qui fonctionnera déjà cet hiver, et d'aménager ensuite diverses autres installations de téléfériques.

Le financement de la première étape est à peu près assuré.

Pour l'avenir, des projets intéressants sont à l'étude.

Il faut se réjouir de ces initiatives et les encourager, car le sort de Zinal en dépend en bonne partie.

Il serait en effet regrettable de vouer cette célèbre station à la médiocrité, alors que d'autres, qui n'ont pas le même prestigieux passé, naissent et prospèrent avec une grande facilité.

Le tourisme moderne peut fournir une clientèle à toutes nos stations, à condition de les équiper convenablement.

C'est ce que l'on tente de faire entre autre à Zinal.

Souhaitons bon succès aux initiateurs.

a.

La maladie du téléphone

AIX-LA-CHAPELLE (AFP). — Le dernier relevé des redevances téléphoniques d'un commerçant d'Aix-la-Chapelle s'élevait à 2.880 marks. Stupéfait, le commerçant fit ouvrir une enquête, qui permit de découvrir que sa secrétaire, âgée de 19 ans, profitait de ses absences pour appeler fréquemment Hambourg, où résidait son fiancé. Elle l'appela un certain jour à neuf reprises et les conversations duraient parfois deux heures. La jeune fille a été condamnée à quatre mois de prison avec sursis et au remboursement des frais à son patron. Comble de malheur, le fiancé a rompu...

†

Monsieur **Augustin-Alexandre MAYORAZ**, à Hérémence;

Madame Veuve **Clémentine DAYER-MAYORAZ** et ses enfants, à Hérémence;

Monsieur et Madame **Edouard MAYORAZ-SIERRO** et ses enfants, à Hérémence;

Monsieur et Madame **Marcelin MAYORAZ-DAYER** et leurs enfants, à Hérémence;

Monsieur et Madame **Adrien MAYORAZ-MAYORAZ** et leurs enfants, à Hérémence;

Madame et Monsieur **Victor DAYER-MAYORAZ** et leurs enfants, à Hérémence;

Révérend Père **Emile MAYORAZ**, missionnaire de Saint-François de Sales, à Rome;

Monsieur et Madame **Denis MAYORAZ-LOGEAN** et leurs enfants, à Hérémence;

Madame et Monsieur **Maximin SIERRO-MAYORAZ** et leurs enfants, à Hérémence ;

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de leur chère épouse, maman et grand-maman,

Madame
Angélique MAYORAZ-SIERRO

décédée le 13 octobre 1960, à l'hôpital de Sion, après une courte maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Hérémence, le 15 octobre 1960, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

La famille de feu
Monsieur Antoine SIERRO
ANCIEN PREFET
ANCIEN BURALISTE POSTAL
A EUSEIGNE

remercie sincèrement les personnes qui, par leurs prières, leurs messages, leurs envois de fleurs, ont pris part au grand deuil qui l'a frappée.

Sa gratitude va tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques, à Monsieur le Conseiller d'Etat Marcel Gross, à Monsieur Pitteloud Cyrille, ancien Conseiller d'Etat et ancien préfet, à Monsieur Pralong, préfet du District d'Hérens, aux autorités communales d'Hérémence et des communes voisines, aux buralistes postaux de la région, à tous ceux qui, de près ou de loin, lui ont témoigné leur sympathie.

†

Madame Veuve
Joseph PARVEX-MOTTIEZ

et sa famille, profondément touchées par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignés à l'occasion de leur grand deuil, vous expriment leur vive reconnaissance.

Leur gratitude va en particulier : au personnel postal de Monthey, à la Direction des Postes de Lausanne, aux autorités religieuses, civiles et militaires, au FC Muraz, aux Carabiniers de Collombey-Muraz, au Ski-Club de Vionnaz, à la classe 1929, au Parti conservateur de Collombey-Muraz, à l'Avenir de Collombey, à la Chorale de Muraz, à la Cp. Fus. Mont. 1/1, au Cartel des Sociétés de Collombey-Muraz Pro-Muraz, aux FC Monthey, Port-Valais, Troistorrents, Collombey, aux Postiers de Bâle, à toutes les personnes qui par leur présence, leur offrande de messes, leur envoi de couronnes, de gerbes et de fleurs, les ont réconfortées dans cette douloureuse épreuve.

POMPES FUNEBRES VALAISANNES
2.28.30
CORBILLARD AUTOMOBILE
J. VOEFFRAY & Fils, SION
A. des Mayennets
Cercueils - Couronnes
Transports

Nouvelle défaite de Khrouchtchev à l'ONU

malgré un „brillant numéro"

« Comment entendre ce qu'il dit quand ses actes sont si bruyants »

NEW-YORK, 14 octobre (AFP). — L'Assemblée générale reprend, l'après-midi, la discussion sur la proposition soviétique de faire examiner en Assemblée plénière la plainte de l'URSS contre les Etats-Unis pour « actes agressifs constituant une menace à la paix universelle » (Affaires de l' « U-2 » et du « RB-47 »).

La séance s'ouvre par une brève intervention du ministre des affaires étrangères de Pologne, M. Adam Rapacki, qui appuie la proposition soviétique et dénonce le danger des « menées agressives » américaines.

Les adieux du Premier soviétique

M. Khrouchtchev prend alors, une fois de plus, la parole.

Il compare l'attitude des Etats-Unis dans l'affaire de l' « U-2 » et du « RB-47 » au cas d'une « vierge » qui aurait eu, non seulement un, mais deux bébés, et qui continuerait à se proclamer telle.

« Si les Nations-Unies ne prennent pas cette affaire suffisamment au sérieux, nous prendrons les choses entre nos mains », déclare M. Khrouchtchev et il avertit le Pentagone « de ne pas provoquer davantage l'Union soviétique ».

M. Khrouchtchev déclare que, lorsqu'il était à bord du « Baltika », en route vers New-York, des avions américains survolèrent le navire pendant deux jours et un sous-marin « facile à identifier » le suivit. « Voulez-vous nous intimider ? dit M. Khrouchtchev. Voulez-vous me noyer avec le navire qui m'amenait à vous ? Je coulerai, peut-être, mais alors je vous entraînerai au fond avec moi ».

Refusant l'arbitrage demandé par les Etats-Unis dans l'affaire du « RB-47 », M. Khrouchtchev déclare que la garde de la souveraineté de l'URSS n'est pas entre les mains d'un juge, mais du ministre de la défense.

Le leader soviétique dit alors que, partant le soir même, il tient à faire une déclaration finale : il se déclare d'abord extrêmement satisfait de la résolution unanime adoptée dans la matinée sur la question de la déclaration de l'octroi de l'indépendance aux peuples coloniaux. « C'est comme si j'étais un homme noir et que je portais les chaînes du colonialisme », dit M. Khrouchtchev. Il exprime ensuite le regret que l'Assemblée ne paraisse pas encore avoir compris le problème du désarmement.

M. Khrouchtchev déclare ensuite que si des atermoiements se dessinent pour empêcher un véritable désarmement, l'URSS ne participera pas aux travaux ni de la commission politique, ni du comité des Dix, ni du comité des Quinze.

Le texte déposé par le premier ministre soviétique contient, par ailleurs, les réformes de structure qu'il avait précédemment préconisées pour le secrétariat général des Nations-Unies : le remplacement du poste de secrétaire général par un triumvirat représentant le camp communiste, le camp occidental et les neutres.

En conclusion, M. Khrouchtchev fait encore ses « adieux » à l'Assemblée, et ses « excuses » aux délégués, comme le sénateur philippin, avec lequel il a engagé des polémiques. « C'est un vieux parlementaire, et il me comprendra ». L'Assemblée applaudit M. Khrouchtchev.

Histoire de bateau

M. Hammarskjoeld répond sèchement sous les acclamations de l'Assemblée, à M. Khrouchtchev qui l'avait attaqué personnellement à nouveau dans son intervention, lui rappelant notamment qu'il l'avait promené en barque sur la Mer Noire : « Je suis heureux que M. Khrouchtchev ait si bonne mémoire », dit M. Hammarskjoeld, « il est exact qu'il a ramé pour moi sur la Mer Noire et que je lui ai dit à l'époque que je lui rendrai la pareille. J'espère que le jour viendra où je pourrai lui montrer que je sais ramer et ramer en suivant seulement ma propre boussole ».

Prenant la parole après M. Hammarskjoeld, le délégué des Etats-Unis, M. James Wadsworth, félicite M. Khrouchtchev « de son brillant numéro », et il ajoute en citant un proverbe : « Comment pouvons-nous entendre ce qu'il dit alors que ses actes sont si bruyants ? ». Le délégué américain résume alors ainsi l'attitude de M. Khrouchtchev : « Le leader soviétique, dit-il, a dit en substance aux 98 membres de l'ONU, faites ce que je vous demande. Si oui, je participerai à vos délibérations, si non, je me lave les mains de l'ONU ».

M. Wadsworth exprime son inquiétude « non pour les Etats-Unis, non pour la position américaine à l'ONU, mais pour l'avenir même des Nations-Unies ».

« Je souhaite bon voyage au président Khrouchtchev », dit M. James Wadsworth en conclusion, « j'espère que son voyage de retour se déroulera sans heurts et s'il lui prend l'envie de revenir aux Nations-Unies, qu'il le fasse, mais qu'il revienne dans de meilleures dispositions ».

L'Assemblée générale a refusé de faire discuter en assemblée plénière la plainte de l'URSS contre les Etats-Unis pour « actes agressifs ».

La motion soviétique à cet effet a été rejetée. Elle a recueilli 10 voix en sa faveur (groupe soviétique et Cuba). 55 délégations ont voté contre et 33 se sont abstenues.

L'Assemblée approuve alors la recommandation du bureau selon laquelle la plainte soviétique contre les Etats-Unis sera examinée en commission politique.

L'Assemblée en a terminé avec l'adoption de l'ordre du jour de la session et la répartition des questions entre les divers organes de l'Assemblée.

L'Assemblée reprend alors le débat général de la session, auquel neuf orateurs sont encore inscrits. Le premier est le secrétaire d'Etat du Laos, M. Khamking Souvanlassy.

Aux qualités que l'on exige d'un serviteur...

Le général Kassem a demandé aux pays arabes de lui envoyer des volontaires afin qu'ils reçoivent en Irak une formation de parachutistes. Le stage achevé, les « tiges d'ombrelle » seraient parachutés en Algérie.

Kassem dispute à Nasser le leadership du monde arabe; telle est l'opinion courante. En fait il est contraint à la surenchère pour se singulariser de Nasser et justifier sa tentative de rénovation hors de la République arabe unie. Il doit paraître aussi revendicant que son rival pour poursuivre en paix sa révolution interne.

La nouvelle mentionnée plus haut offre un prétexte pour fixer quelques traits de l'Irak. Quant l'Européen examine ces pays qui accomplissent leurs révolutions au nom des principes qui, autrefois, justifièrent les bouleversements européens, il s'étonne et s'effare parce qu'il néglige tous les enseignements de son histoire à lui.

Comment ces pays qui évoquent des leçons de la Révolution française peuvent-ils renoncer aux libertés essentielles. Comment ces pays qui se prétendent non communistes peuvent-ils dédaigner l'Occident. Comment ces pays gangrénés osent-ils nous reprocher nos erreurs et se préparer à en commettre.

Alors pour remettre un peu les idées en place et aussi pour accroître la confusion citons quelques chiffres. Avec 7 millions d'habitants, 11 par km2, sur 444.000 km2, l'Irak est une terre dépeuplée. Avant la révolution du 14 juillet 1958, 70 % de la population se nourrissait de courants d'air avec un revenu annuel de 400 francs. La surface cultivable de l'Irak dépasse 50 millions de Donums (un Donum = 2.500 m2). En 1957 guère plus de 10 millions de Donums étaient cultivés. La famille royale possédait 177.596 Donums; 270 seigneurs se partageaient 6 millions de ces mesures. Ceux-ci possédaient un « cheptel » de 4 millions et demi de paysans. Ils ne payaient pas d'impôts et au Parlement ils occupaient 96 sièges sur 140.

On a dit que Nourry Said n'aurait pas dû être écrasé comme une pastèque sur un mur parce qu'il se souciait quand même de réformer l'agriculture. Et certes, il a voulu réformer.

Sous son régime l'Irak recevait de l'Irak Petroleum Company 70 à 80 millions de livres sterling. Quelques millions furent réservés à la modernisation. Ils furent donnés aux féodaux qui améliorèrent leurs cultures. 350 enfants sur 1000 vont à la fosse; 5 habitants sur 100 savent lire et écrire. Les Irakiens considèrent qu'ils émergent d'une histoire coloniale. En effet, le pays vécut sous mandat britannique puis sous influence britannique. Certes la puissance protectrice ne peut porter toute la responsabilité de l'abaissement, mais...

Dans ces conditions il nous devrait être malaisé d'exiger des autres le respect de ce que nous avons obtenu après des siècles de combat. odieux, le respect de ce que nous mettons tant de constance à trahir.

Nous jugeons du haut de 1000 ans d'histoire un peuple qui dispose d'à peine 50 ans pour s'éduquer, se nourrir. Ce n'est pas sérieux.

*

Quelle est la part de la faribole, de l'intoxication ? Des bruits de complot s'échappent de nouveau. On murmure, on assure que De Gaulle prendra une fois encore l'initiative de pourparlers avec le FLN. En attendant cette initiative douteuse, des militaires songeraient à écarter le président de la République dont la politique algérienne, la politique européenne ne leur convient absolument pas. Face aux extrémistes de droite et de gauche, ils aimeraient apparaître un jour comme les garants de l'ordre, de l'Algérie française, de la solidarité atlantique. Est-il exact que les généraux Weygand, Zeller, Lecomte menés par le maréchal Juin profiteraient du 11 novembre pour adresser au Président un solennel et dernier avertissement ? Cependant les civils ne restent pas inactifs. Une alliance Soustelle-Pinay se dessine. Que va donc faire en Amérique Jacques Soustelle, si ce n'est chercher des appuis parmi les dirigeants américains qui n'apprécient pas la force de frappe, la politique européenne de l'actuel gouvernement. Toujours dans le domaine des hypothèses, des intoxications certains membres du FLN et des groupements activistes chercheraient un terrain d'entente.

JACQUES HELLE

Un échafaudage s'écroule

Soixante ouvriers ensevelis

TURIN, 14 octobre. (AFP.) — Soixante ouvriers ont été ensevelis sous des décombres, l'échafaudage sous lequel ils travaillaient s'étant écroulé du dixième étage d'un immeuble en construction, à Turin. Mais, tous ont pu être dégagés à temps par les pompiers.

Seuls quatre ouvriers ont été blessés, dont deux sont dans un état grave.

L'armée philippine se battrait aux côtés des forces américaines

WASHINGTON, 14 octobre. (AFP.) — M. Diosdado P. Macapagal, vice-président des Philippines, a déclaré à la presse, à l'issue d'un entretien qu'il a eu aujourd'hui avec le président Eisenhower que l'armée philippine se battrait aux côtés des forces américaines si les Etats-Unis décidaient d'intervenir à la suite d'une attaque de la Chine populaire contre les îles côtières de Quemoy et de Matsu.

M. Macapagal, qui est candidat à la présidence des Philippines, a suggéré que la Chine nationaliste devrait être admise à l'OTASE, ce qui, à son avis, contribuerait à assurer mieux encore la défense de ces îles et à empêcher par voie de conséquence l'invasion de Formose.

Brrr !

ROME, 14 octobre (AFP). — Une vague de froid s'est abattue sur le Nord de l'Italie, tandis que Turin enregistre une température inférieure à zéro degré, la neige est tombée sur les montagnes de la région de Pistoie, atteignant jusqu'à trente centimètres. Il a également neigé sur le Monte-Maggiore, dans la région de Trieste.

Création d'un conseil scolaire à Porrentruy

— Les citoyens de Porrentruy, réunis en assemblée communale extraordinaire, jeudi soir, ont décidé la création d'un conseil scolaire qui aura comme tâche principale la nomination des membres du corps enseignant. Jusqu'à présent, cette prérogative appartenait au corps électoral.

Le drame des passages à niveau

Un attelage happé par le train

ZURICH, 14 (Ag.) — La direction du 3ème arrondissement des Chemins de fer fédéraux communique :

Le 13 octobre à 14 h 40, un attelage a été happé à un passage non gardé mais muni de signaux situé à Weite-Wartau dans le Rheintal Saint-Gallois, par une express Buchs-Coire partant de Buchs à 14 h 27. Le conducteur, M. Mathias Sulser-Fontnas a été tué sur le coup et la locomotive a été fortement endommagée.

Les agresseurs de portiers d'hôtel à Genève condamnés

GENEVE, 14 octobre (Ag.). — La Cour d'assises qui avait à juger trois Espagnols qui s'étaient livrés, à Genève, à des agressions de portiers d'hôtel, a prononcé, jeudi, les condamnations suivantes :

Le principal accusé, Luis Gomez, a été condamné à 10 ans de réclusion ; Juan Jimenez, à 7 ans de réclusion ; Manuel Gomez, à 5 ans de réclusion. Tous trois ont été en outre condamnés à 10 ans de privation des droits civiques et à 15 ans d'expulsion Enfin, le nommé Decio Galli, s'est vu infliger une peine de 3 ans de réclusion, 10 ans de privation des droits civiques et 10 ans d'expulsion.

La Grande-Bretagne va lancer des satellites

LONDRES, 14 octobre (AFP). — La Grande-Bretagne va procéder l'année prochaine, à trois expériences de lancement de satellites artificiels à l'aide de fusées américaines « Scout » (Eclaireur), a annoncé, hier après-midi, lord Hailsham, ministre de la science, au cours d'un discours prononcé à la conférence conservatrice de Scarborough.

Ces expériences feront suite à celles de Woomera, avec des fusées britanniques « Skylark ». Ces fusées avaient été lancées dans l'espace mais pas placées sur orbite.

Le consulat de Cuba à Miami saccagé

MIAMI, 14 octobre (AFP). — Le consulat de Cuba, à Miami, a été envahi et littéralement saccagé, jeudi après-midi, par une trentaine de Cubains qui manifestaient pour protester contre l'exécution de 12 Cubains et d'un Américain, ordonnée par le gouvernement de Fidel Castro.

Les manifestants ont roué de coups le consul cubain, M. Abelardo Leon Blanco, l'ont obligé à ouvrir le coffre-fort du consulat et se sont emparés de 100 à 200 passeports cubains en blanc.

Les trois souris sont vivantes

CAP CANAVERAL (Floride), 14 (AFP) — L'armée de l'air annonce que les trois souris noires qui ont été envoyées à 1200 kilomètres dans l'espace jeudi matin sont vivantes.

Une heure après le lancement, le navire était arrivé près du cône. Des hommes-grenouilles attachèrent des câbles autour du précieux chargement qui flottait grâce à un ballon qui s'était gonflé automatiquement. A 8 heures 08, l'opération de chargement du cône à bord du navire était terminée. Ce n'est que quatre heures et demie plus tard que les techniciens purent ouvrir le cône et sortir la petite cabine où les trois souris étaient enfermées.

(Voir en page 2)

M. Michel Debré et la force de frappe

PARIS, 14 octobre. (AFP.) — M. Michel Debré a pendant une heure exposé devant l'Assemblée nationale les raisons pour lesquelles le gouvernement demande le vote du projet de loi sur la force de frappe. Ce discours qui constitue l'introduction générale au grand débat qui commencera mardi prochain, a voulu être un exposé objectif et sans passion. Il a été écouté attentivement et applaudi fréquemment par les 210 députés de l'UNR (gaullistes) et parfois par un certain nombre de députés indépendants (le parti de M. Paul Reynaud dont on sait les réticences vis-à-vis de la force de frappe). Les socialistes, les radicaux et les démocrates chrétiens n'ont pas bougé.

Dans l'ensemble le discours du premier ministre a reçu un accueil courtois, mais qui ne traduisait pas une grande conviction. Les applaudissements finaux semblaient s'adresser plus à la personne de l'orateur — qui était dans un de ses meilleurs jours — qu'à son argumentation.

Le premier ministre a commencé son exposé par une déclaration sur les grandes lignes de la politique extérieure de son gouvernement. Il s'est attaché à réfuter, en ce domaine, les deux grands griefs formulés contre la force de frappe :

○ Il a proclamé son attachement à l'alliance atlantique dont le pacte atlantique est l'expression. Certes, a-t-il dit, nous pensons et nous n'en faisons pas mystère que le pacte comporte des imperfections : nous en réclamons l'amélioration, mais la France y demeure fondamentalement fidèle.

○ Il s'est défendu de vouloir, comme on l'en a accusé, « détruire la solidarité européenne ». Au contraire, a-t-il dit, nous pensons que cette solidarité est absolument nécessaire et doit être fortifiée par une meilleure coordination politique des gouvernements.

M. Debré a proclamé solennellement son strict respect des traités européens existants (Marché commun, CECA et Euratom). Ce que nous voulons, a-t-il dit, ce n'est pas modifier ces traités, c'est combler le vide qui existe, en matière de coopération politique, entre les six gouvernements, « car, a-t-il ajouté, qu'est-ce que l'Europe si ce n'est l'Europe des patries, l'Europe des Etats ? ».

Le premier ministre a expliqué ensuite pourquoi le gouvernement considère que la création de la force de frappe est nécessaire : il faut, a-t-il dit en substance, moderniser notre défense. La France doit faire face non seulement à ses responsabilités en matière de défense nationale, mais aussi à ses responsabilités au sein de l'alliance et en Afrique. La coopération alliée comporte ses limites. Nous devons prendre notre part de l'effort commun et cet effort ne se conçoit présentement que dans le cadre d'une coopération des forces nationales. A ce propos, M. Debré a fait valoir que les arguments développés au congrès conservateur de Scarborough sur l'apport que constitue à la défense commune l'effort britannique sont également valables pour la France.

Enfin, le premier ministre s'est attaché à démontrer que le projet de force de frappe n'est pas incompatible avec les possibilités financières de la France.

Pour conclure, M. Debré a affirmé que la France doit pouvoir exercer dans le monde son influence en faveur autonome dans le monde : « Le vote que nous vous demandons, a-t-il conclu, est conforme à l'intérêt national dans son sens le plus élevé ».

Incident à la frontière austro-hongroise

EISENSTADT (Burgenland), 14 octobre. (APA.) — Un nouvel incident s'est produit mercredi après-midi à la frontière austro-hongroise. Un douanier autrichien a essuyé le feu d'une patrouille frontière hongroise près de Deutschkreutz, dans le Burgenland. Le douanier a tiré un coup de feu en l'air et la patrouille hongroise composée de deux soldats s'est mise à couvert sans riposter. L'incident fait l'objet d'une enquête.

M. Pierre Lagaillarde comparaîtra devant le Tribunal des Forces armées

PARIS, 14 octobre (AFP). — Le député d'Alger Pierre Lagaillarde, comparaîtra, le 3 novembre prochain, devant le Tribunal permanent des forces armées. Il y répondra, en compagnie de plusieurs autres co-accusés, dont les principaux sont MM. Jean-Paul Susini, Jean-Claude Perez, et Alain de Sérigny, du chef d'inculpation d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, en vertu des articles 87 et suivants du Code pénal.

Pierre Lagaillarde sera également poursuivi pour port illégal d'uniforme durant les événements d'Alger de janvier dernier et pour occupation de bâtiment public. (L'ex-député, durant l'insurrection, s'était en effet, réfugié, avec ses amis, dans les locaux de la Faculté d'Alger).

Deux juges d'instruction ont été chargés de l'information de cette affaire : le juge Bertrand Dauvergne et le juge Alain Simon. M. Pierre Lagaillarde sera défendu par Me Jean Gallot, avocat au Barreau de Paris et ami personnel du père de l'inculpé.

M. Lagaillarde est toujours détenu à la prison de la Santé, malgré plusieurs interventions, toutes vaines, du député indépendant Jean-Marie Le Pen devant l'Assemblée nationale, pour obtenir sa mise en liberté provisoire.